



Carte de l'Europe et de l'empire ottoman (Das Mittellaendische und Schwarze Meer. Auch als General Karte des Osmanischen Reichs). vers 1849, par Adolf Stieler, tiré du Hand-Atlas Über Alle Theile Der Erde nach dem neuesten Zustande Und Über Das Weltgebaude, Justus Perthes, Gotha, 1851.

On y voit l'empire dans toute son extension. © David Rumsey Map Collection

**Couverture : La place des martyrs aujourd'hui à Beyrouth. D.R.** La sculpture, endommagée, témoigne des luttes et des difficultés du Liban au XX<sup>e</sup> siècle.

Quatrième de couverture : Façade de l'immeuble de la société de Géographie, Paris.

# Le monde arabe à la Société de Géographie

### éditorial

Notre Société a accueilli tout au long des deux siècles de son existence de nombreux événements importants : le congrès pour le percement du canal de Panama en 1879, la création de l'Alliance française en 1884, celle de l'Union géographique internationale en 1922, etc. Du 18 au 23 juin 1913, s'est tenu dans notre amphithéâtre le premier Congrès arabe. Environ 200 représentants des provinces arabes de l'Empire ottoman se réunirent afin de demander à la Sublime Porte de leur accorder une plus large autonomie administrative, d'effectuer leur service militaire sur leur territoire, de voir reconnaître la langue arabe comme officielle. Ils envoyèrent également un message de soutien aux réformistes arméniens. Cette réunion se tint avec le soutien bienveillant du gouvernement français et l'accord tacite d'Istanbul qui préférait qu'elle se déroulât hors des frontières de l'Empire. Un certain nombre de ces délégués qui tentèrent d'échapper à la mobilisation pendant la guerre furent arrêtés, puis pendus en 1915 et 1916 à Beyrouth et à Damas.

La couverture de cette livraison de *La Géographie* rappelle leur martyre. Depuis la chute de l'Empire ottoman, le monde arabe n'a hélas jamais retrouvé la sérénité. Les événements de ces dernières années, désignés par l'expression de *Printemps arabe* marquent une nouvelle étape dont nul ne sait ce qu'elle réserve aux pays concernés, mais aussi plus largement au Proche-Orient et au monde.

Le 20 juin 2013, dans notre amphithéâtre, nous avons commémoré ce congrès par un colloque auquel ont participé de nombreux membres de notre société et représentants des pays arabes. Parmi eux se trouvaient quelques descendants et parents des participants de 1913 dont certains ont été exécutés peu de temps après. M. Boutros Boutros Ghali, ancien Secrétaire Général de l'ONU, parrainait cette manifestation. Sa santé ne lui a, hélas, pas permis d'être présent ce jour, mais il nous a dit combien il espérait que la célébration du centenaire du congrès marquerait pour tous les Arabes, au-delà des différentes confessions et des engagements politiques, une nouvelle ère de paix et de prospérité.

La géographie, c'est-à-dire la connaissance de la diversité du monde et de ses habitants, est une science sans laquelle aucune paix durable n'est possible. Notre Société se joint avec ferveur au vœu de ce grand artisan de la paix mondiale.

Jean-Robert Pitte, Membre de l'Institut Président de la Société de Géographie

### **COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION DE**

## La Géographie

#### Terre des hommes

sur simple demande auprès de la Société de éographie (coordonnées ci-dessous)



N°1538 : les forêts



N°1539 : H. de Monfreid



N°1540 : l'exotisme



N°1541 : les touristes



N°1542: l'Afrique



N°1543: les femmes



N°1544: la France



N°1545 : partir



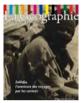
N°1546 : le paysage



N°1547 : les cartes marines



N°1548 : la planète financière



N°1549 : Zelidja



N°1550 : La Chine



N°1551 : Le vêtemer

### ABONNEMENT ANNUEL

4 numéros par an Tarif : 25 € (France) 29 € (Étranger)

Envoyer sur papier libre accompagné de votre règlement par chèque ou par virement (demander les coordonnées bancaires à la Société de Géographie : tél. : 01 45 48 54 62 – Mail : socgeo@socgeo.org)

Nom:

Prénom:

Adresse (EN MAJUSCULES):

Mail:

Téléphone:

### Éditeur : Société de Géographie, 184 bd Saint-Germain 75006 Paris.

Tél.: 01 45 48 54 62. - socgeo@socgeo.org

Site de la Société: http://socgeo.org/
La revue sur Facebook: http://www.facebook.com/LaGeographie

La Géographie numéro 1552 janvier février mars 2014 Revue trimestrielle N° de commission paritaire 0618 G 81138 Membres bienfaiteurs IPAG – ORDRE DES GÉOMÈTRES COMPAGNIE FINANCIÈRE DELL'AQUILA

Directeur de la publication : Jean-Robert Pitte, membre de l'Institut Directeur de la rédaction : Henri Rougier Secrétariat de rédaction, direction artistique, maquette et iconographie : Brice Gruet brice.gruet@gmail.com

#### Ont participé à ce numéro :

Jean-Robert Pitte (président de la Société de Géographie), Dominique Chevallier (†), Charles Saint-Prot, Thierry Rambaud, Gérard D. Khoury, Christian Grataloup, Gilles Fumey, Brice Gruet, Imprimeur : Le Petit Cloître - 52200 Langres – Tél. : (33) 325 845 892 Imprimé en France

# Sommaire

N°1552 janvier-février-mars 2014

Centenaire du Congrès arabe de Paris de 1913 Sous le Haut Patronage de Monsieur François Hollande, Président de la République



Territoire en vue : la Corée du Nord par Brice Gruet, p. 6



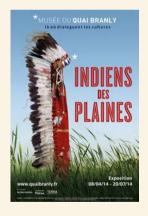
Le congrès arabe de Paris à la Société de Géographie par Dominique Chevallier, p. 10

L'idée de « nation arabe » par Thierry Rambaud, p. 28



Le tournant du congrès arabe de Paris par Charles Saint-Prot, p. 18

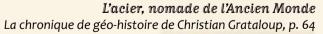




Le Musée imaginaire Grands espaces p. 52



La France et le mouvement national arabe par Gérard Khoury, p. 42



Les nouvelles de la géographie, p. 56

Révoltes arabes par Philippe Rekacewicz, p. 66



Fays on guerre (seconds on got Majores reviewed Autres pays de la Lague anales



WHYNHHAM

# Territoire en vue

# La Corée du Nord, un cauchemar digne d'Orwell

Avez-vous lu 1984, de George Orwell? Souvent cité, et surtout son si fameux Big Brother, le roman mérite l'attention. On pourrait le conseiller à quiconque souhaite comprendre de l'intérieur à quoi ressemble un régime totalitaire et une société concentrationnaire. C'est certainement l'un des romans les plus durs, les plus violents et, en somme, les plus terrifiants jamais écrits, car il donne une image très fidèle de la réalité totalitaire. Sorti en 1948, (son titre n'en est qu'un anagramme), il décrit l'univers stalinien avec un réalisme effroyable. Son triste héros, Winston Smith, y est inexorablement broyé. Le point d'orgue insoutenable, étant le moment où les services chargés des interrogatoires imaginent pour chaque prisonnier la torture, c'est-à-dire la pire chose que l'on puisse imaginer pour détruire psychiquement quelqu'un. C'est ce qui arrive à Winston qui, ensuite, réduit à l'état de carcasse humaine, annihilé dans sa dignité et devenu, donc, inoffensif pour le régime, peut regagner le monde « normal », définitivement écrasé.

Dans le cas de la Corée du nord, cela va encore plus loin. La destruction physique semble s'ajouter à la destruction mentale des détenus. Un récent rapport de l'ONU affirme que « des crimes contre l'humanité sont actuellement commis » en Corée du nord. L'État nord-coréen dément. Que peut-il faire d'autre ? Mais à lire les témoignages des rescapés, on fait des parallèles avec les camps d'extermination nazis. Même système, mêmes méthodes, mêmes buts. On connaît la série des "livres noirs" sortis il y a quelques années sur le communisme ou le nazisme. Ces idéologies ont engendré des morts par millions. Mais le dossier n'est pas clos. Certains systèmes peuvent se perpétuer alors que le paradigme qui les soutenait est devenu caduc.

La Corée du nord est un reliquat de la Guerre froide tenue à bout de bras par la Chine. Elle est une sorte de fossile politique perdu au XXI° siècle, mais tenue d'une main de fer par des dirigeants paranoïaques et imprégnés d'une idéologie implacable. Depuis la guerre de Corée en 1952 qui a donné naissance aux deux Corée, la ligne de démarcation entre les deux pays est l'une des plus fermées au monde. La Corée du Nord est un "état garnison quasi parfait" selon Andreï Lankov, de l'université Kookmin de Séoul, dans *The Real North Korea* (Oxford University Press, 2012), cité dans un article du *Monde*.

Les dessins réalisés d'après les témoignages des rescapés font froid dans le dos, et rappellent les camps nazis. Mais si l'on songe aussi aux témoignages des Pussy Riots enfer-



mées dans les pénitenciers russes, on peut légitimement se demander à quel point le XX<sup>e</sup> siècle est terminé.

La géographie des camps de concentration devrait être un objet d'étude pour historiens, mais hélas leur actualité reste vive. Les Nations unies proposent une carte de localisation des principaux camps en Corée du Nord : le nombre de détenus est compris entre 80 000 et 120 000 personnes, toujours selon l'ONU. L'organisation des camps rappelle aussi celles des camps de Pologne (voir ci-contre).

Si le rapport des Nations Unies est sans équivoque, le démenti officiel apparaît comme un mensonge de plus de la part d'un régime bâti sur la terreur et le repli sur soi. Là aussi, le parallèle avec Orwell est évident : la "minute de la haine" du roman contre un ennemi fabriqué de toutes pièces, l'effervescence guerrière permanente contre des ennemis imaginaires ou réels, et les parades militaires impeccables (comme celle que l'on voit cidessus), font partie d'un système parfaitement orchestré, décrit par Hannah Arendt en son temps. Idéologie imaginée par Benito Mussolini (c'est lui qui a inventé le terme), le totalitarisme se survit avec une violence inouïe.

Famines, tortures, viols, avortements forcés, ont provoqué des centaines de milliers de morts depuis la mise en place du régime actuel. La question est de savoir combien de temps encore celui-ci pourra durer. Pour le frère du dirigeant actuel, le régime est appelé à s'effondrer car, insoutenable économiquement, il ne pourra résister à des réformes économiques réelles. Puisse-t-il avoir raison! **Brice Gruet** 





# Le Congrès arabe de Paris (juin 1913) à la Société de Géographie

Dominique Chevallier †\*
Professeur d'histoire et civilisation
du monde arabe contemporain à l'Université Paris-Sorbonne

Parler du premier Congrès arabe réuni à Paris en 1913 nous place dans son atmosphère conviviale; mais cette rencontre nous rappelle aussi les effervescences qui ont agité cette année-là l'Empire ottoman, à l'intérieur et sur ses pourtours. En cette période d'essor industriel, de découvertes scientifiques et de proclamations révolutionnaires, le bouillonnement était en outre entretenu par les tensions entre les puissances impériales et coloniales de l'époque, notamment la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et l'Italie.

Pourquoi un certain nombre de délégués arabes ont-ils choisi Paris pour tenir leur congrès ? Que représentaient-ils ? Leur assemblée a témoigné de réalités assez complexes marquant l'évolution interne de l'Empire ottoman <sup>1</sup>. Sur les cartes des manuels scolaires ottomans imprimés alors, figuraient toujours les pays balkaniques – déjà émancipés –, l'Égypte – en droit membre de l'Empire ottoman, mais occupée par l'Angleterre depuis 1882–, la Tunisie et l'Algérie – qui faisaient partie de l'ensemble impérial français –, et la Libye – conquise par l'Italie. En fait, l'Empire ottoman voyait ses territoires européens et africains de plus en plus réduits en 1913. Le bastion réel de cet État restait sa partie asiatique.

Donc, pourquoi avoir choisi Paris pour tenir le Congrès arabe plutôt qu'Istanbul, Beyrouth, Alexandrie ou Le Caire ?

Une fièvre contestataire arabe avait déjà gagné la capitale de l'Empire ottoman. En décembre 1908, après la prise du pouvoir par les Jeunes Turcs du Comité Union et Progrès, une « Association de la Fraternité arabe ottomane « Jamîyat al-lkhâa al-arabî al-uthmanî, avait été établie à Istanbul. Cette Association avait pour but de réunir les « sujets » arabes ottomans qui vivaient dans la capitale, et de maintenir des liens avec les provinces arabes d'où ils venaient, provinces que recouvrent aujourd'hui la Syrie, le Liban, l'Irak, l'ensemble palestinien et l'Égypte.

Rapidement, elle fut suspectée d'être un foyer de revendications autonomistes et de servir de relais aux contestations qui s'exprimaient de Beyrouth à Baghdad en passant par Damas. Les nationalistes Jeunes Turcs s'en inquiétèrent. Eux-mêmes avaient pris le pouvoir au nom d'un idéal pan-turc qui leur imposait de défendre l'unité du territoire de l'Empire ottoman, d'arrêter son démembrement et, par là, d'assurer son redressement parmi les autres impérialismes. Or, ils voyaient de jeunes Arabes suivre leur exemple, mais au profit de leur propre identification nationale dans cette partie de l'Asie qui formait maintenant le môle de la défense ottomane, qui garantissait la survie de l'Empire. « L'Association de la Fraternité arabe ottomane » fut donc dissoute.

Le gouvernement turc ne put cependant empêcher qu'elle fût remplacée par un « Club littéraire » arabe, al-Muntada al-Adabi, qui déploya ses activités à Istanbul de 1909 à 1915. La fonction déclarée de cette nouvelle société était d'accueillir les étudiants arrivant des provinces ottomanes de l'Orient arabe. Ils pouvaient y suivre des cours de turc, de langues européennes, et y écouter des conférences.

Ils entendirent notamment le Cheikh Rachid Rida (1865-1935) – dont les écrits sont encore médités par les musulmans fondamentalistes d'aujourd'hui. Né dans les environs de Tripoli, actuellement au Liban, mais que l'on appelait alors « Tripoli de Syrie », Rachid Rida était allé étudier au Caire où il était devenu un des disciples les plus intransigeants du célèbre Cheikh égyptien Muhammad Abduh. Comme son maître, il prêcha la réforme par un retour à la pureté originelle de l'islam, afin d'avoir une vraie compréhension du sens de l'unité divine. Dans la revue qu'il publia, *al-Manâr*, « le Phare », il commenta la loi de l'islam pour adapter ses exigences morales aux nécessités politiques de la modernité. Ainsi, selon la tradition en vigueur dans le dâr al-islâm, dans le domaine de l'islam, il entendait maintenir le rôle de la religion dans l'exercice du pouvoir. Il animait le mouvement des « salafistes », nom pris par les réformistes qui voulaient revenir à l'enseignement des grands « ancêtres », âslâf, qui avaient suivi le Prophète Muhammad (Mahomet) et propagé l'islam.

Rachid Rida milita aussi pour rendre à la langue arabe, celle du Coran, le sens de sa sacralité et, par conséquent, son classicisme universel pour tous les musulmans. Il est nécessaire d'insister sur ce point puisqu'il fut discuté au Congrès de Paris ; le débat engagé ne concernait pas seulement les musulmans, mais aussi les chrétiens qui comptaient d'illustres artisans de la renaissance (Nahda) littéraire arabe. Même si le turc osmanli était devenu la langue du pouvoir administratif et militaire depuis la conquête ottomane des provinces syriennes en 1516, l'arabe était resté d'un usage économique et culturel courant parmi les populations de ces régions. Ce fut à partir de 1839, année qui marqua le début de l'ère des réformes dans l'Empire ottoman, que le turc fut progressivement imposé dans les services d'intérêt général, puis dans les écoles ouvertes par l'État, qui s'inspira notamment du modèle français. A la fin du XIXe siècle, la langue turque était devenue obligatoire dans toutes les institutions modernes : administrations, écoles officielles, chambres de

commerce... Les Arabes revendiquèrent alors, auprès des autorités ottomanes, l'emploi de leur langue dans l'ensemble des activités des provinces où ils étaient majoritaires.

En 1912, le cheikh Rachid Rida se rendit aux Indes, alors un des foyers les plus dynamiques de la rénovation de la religion musulmane ; il y rencontra les penseurs qui réfléchissaient à la permanence des fondements de l'islam dans le monde en devenir. Lorsqu'il passait à Istanbul, il s'adressait au public du Club littéraire. Polémiste de talent au service de convictions islamiques sans cesse répétées, Rachid Rida frappait et orientait son auditoire. Les étudiants arabes renforçaient leurs aspirations en l'écoutant.

D'autres courants d'idées nourrissaient les esprits en attente de renouveau. Par exemple, Jurji Zaydan (1861-1914) donnait des justifications historiques dans ses ouvrages. Ce chrétien de confession orthodoxe était né à Beyrouth où il se forma. Parti en Égypte, il écrivit de vastes essais où, tout en restant respectueux de la souveraineté ottomane, il insistait sur la supériorité de la « race » arabe qui avait fait la gloire de l'islam. La mort de Jurji Zaydan, à la veille de la Première Guerre mondiale, suscita une vive émotion chez les arabistes auxquels il avait fourni des arguments <sup>2</sup>.

Dans son dernier livre-pamphlet intitulé Considérations sur le malheur arabe, (Actes Sud-Sindbad, 2004), Samir Kassir a analysé cette période afin d'exorciser la nôtre. l'ai déjà dit devant la Société de Géographie, le 9 juin 2013, combien j'ai été bouleversé, indigné, révolté par l'horrible assassinat dont cet ami, ce disciple, a été victime à Beyrouth le 2 juin 2005. Il a été affreusement tué parce qu'il avait mis sa plume au service de la liberté. Je cite donc un extrait des pages 56 et 57 de l'ouvrage de Samir Kassir : « Une deuxième déformation découlant du prisme nationaliste tient dans la territorialisation du phénomène renaissant et sa réduction au champ arabe. L'extraordinaire effervescence d'idées qui marque la Nahda est pourtant impensable si l'on fait abstraction du mouvement d'ensemble qui affecte toutes les ethnies de l'Empire ottoman, à commencer par les Turcs eux-mêmes. Ce fut bien à Istanbul, en effet, que la soif des lumières se manifesta avec le plus de vigueur et d'efficacité, jusqu'à se traduire en des réformes concrètes qui non seulement parvinrent à moderniser l'administration et le corpus juridique mais posèrent les jalons de l'État de droit et de la pratique constitutionnelle. Là encore, la déformation intervient a posteriori. Sur le moment, la volonté de réforme et la rénovation des structures juridiques de l'Empire mobilisent les élites sociales dans les villes arabes de l'Empire. Et malgré la suspension de la Constitution pendant trente ans sous Abdül-Hamid, cette conception légaliste de l'État gérant, confortée par l'image que projetaient les puissances européennes, semble avoir suffisamment imprégné les esprits pour que les États arabes constitués après le démantèlement de l'Empire se dotent tous de structures constitutionnelles et parlementaires inspirées du modèle dix-neuviémiste de la démocratie formelle. Or c'est tout ce pan de l'histoire qui est oublié. Pis encore : parce qu'elle aurait échoué à se maintenir une première fois, la démocratie est dite incompatible avec la psyché des Arabes ou avec leur tradition. »

D'autres mouvements existaient dans les provinces arabes de l'Empire ottoman.



Le sultan ottoman Abdülhamid II en voyage au château de Balmoral, en Écosse, en 1867. BNF

A Beyrouth, ils se manifestaient à travers des sociétés de pensée, à travers l'action de personnalités ayant de l'influence dans les milieux communautaires, tel Salim Ali Salam (1868-1938) chez les musulmans sunnites. A Damas, Muhammad Kurd Ali (1876-1953), d'origine kurde, défendait des positions arabes tout en ménageant le pouvoir ottoman.

Un courant libaniste s'exprimait grâce à la Société de la Renaissance libanaise à Beyrouth. Le chrétien maronite Iskandar Ammoun y était actif, mais il l'était également au Caire, car l'Égypte abritait des foyers de revendications arabes. Caire et Alexandrie avaient accueilli des élites dites « syriennes », parmi lesquelles les chrétiens étaient aussi nombreux qu'entreprenants. Qu'il suffise de nommer les maronites Émile Eddé et Bechara el-Khoury qui exerçaient leur métier d'avocat à Alexandrie, et qui, l'un puis l'autre, devinrent plus tard président de la République libanaise.

Le Parti de la décentralisation administrative ottomane, Hizb al-

Lamarkazîya al-idârîya al-uthmânî, fut fondé au Caire en 1912. Les Jeunes Turcs le redoutèrent plus que d'autres, car il revendiquait avec clarté une véritable autonomie pour les provinces arabes de l'Empire ottoman. Iskandar Ammoun et Rachid Rida se croisaient dans ce parti.

Les provinces arabes, je le rappelle, ne formaient pas un tout mais étaient composées de plusieurs gouvernorats dont les limites avaient été modifiées à maintes reprises au cours des quatre siècles de domination ottomane. Le vilayet de Beyrouth avait été ainsi créé au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour contrôler les villes portuaires du littoral syrolibano-palestinien. A un niveau administratif inférieur, des sandjaks, des districts, avaient pu symboliser des ambitions indépendantistes, comme celui du Mont Liban depuis 1861, ou réunir des Lieux saints, comme celui de Jérusalem. Les projets « arabes » recouvraient donc diverses tendances territoriales et plusieurs types de solidarités.

En 1913, lorsque le Congrès arabe s'est tenu à Paris, le contexte international était

particulièrement difficile pour le gouvernement turc. Les guerres balkaniques ne lui avaient seulement laissé qu'un tout petit morceau de l'Europe ; elles avaient révélé l'horreur des nouvelles formes de combat. La Tripolitaine, restée sous souveraineté ottomane, était conquise par l'Italie. La résistance de l'armée ottomane, commandée par le général jeune-turc Enver Pacha, suscita un sursaut de fraternité musulmane, y compris en Égypte et dans les autres provinces arabes. Par exemple, l'émir Chakib Arslan (1869-1946), druze du Liban et député au parlement ottoman de 1912 à 1918, soutint la campagne d'Enver Pacha. Après la Grande Guerre, il anima un courant nationaliste arabe <sup>3</sup> ; je le cite parce qu'il est le grand-père maternel de Walid Jumblat qui joue un rôle déterminant dans la politique libanaise actuelle.

La conquête de la Tripolitaine fut accompagnée d'opérations maritimes, jusque dans le port de Beyrouth où deux navires de guerre italiens coulèrent deux petits bâtiments de la flotte ottomane. La mémoire populaire libanaise a longtemps gardé le spectacle des tarbouches rouges des marins turcs flottant à la surface de la rade. En avril 1913, des manifestations eurent lieu à Beyrouth. Dès mars 1913, le gouvernement ottoman, pour faire un geste en faveur des réclamations arabes, avait promulgué une loi provisoire accordant aux provinces arabes plus d'autonomie dans la gestion de leurs finances locales. Cette concession avait été jugée insuffisante par les militants qui préparaient le Congrès arabe.

Dans quelles conditions celui-ci s'est-il tenu du 18 au 23 juin 1913 à la Société de Géographie, 184 boulevard Saint-Germain à Paris ? Face à l'Angleterre et à l'Allemagne, le gouvernement français voulait maintenir les positions de la France au Levant, mais en évitant de heurter le gouvernement turc. Dans ce sens, le comte Cressaty prononça, le 21 mai 1913, une conférence au siège de la Société de Géographie sur « Les intérêts de la France en Syrie ». De son côté, le gouvernement turc ménageait le gouvernement français et préférait que les Arabes aillent discourir de décentralisation ailleurs que sur son territoire. Un chrétien libaniste vivant en France, l'écrivain Chekri Ghanem, était intervenu avec assiduité auprès des responsables du Quai d'Orsay pour que Paris accueillît le Congrès. Le ministre des Affaires Étrangères, Stephen Pichon, n'en autorisa la tenue que dans la mesure où le gouvernement turc ne s'y était pas formellement opposé.

Vingt-quatre délégués présents siégèrent devant une assistance de cent-cinquante à deux cents auditeurs selon les jours. Les intervenants s'identifiaient, en fonction de leur préférence, comme « Syriens ottomans », « Arabes syriens » ou « Arabes ottomans ». Cette hésitation témoignait de vues qui pouvaient diverger quant aux solutions territoriales et administratives. Dans ces conditions, les résolutions votées par les délégués furent fermes sur des points déjà acquis auprès des opinions arabes les mieux éclairées, mais prudentes quant à l'attribution des pouvoirs.

Les voici:

Le Congrès arabe, réuni à Paris, 184, Boulevard Saint-Germain, à la Société de

Géographie, a adopté dans sa séance du 21 juin 1913 les résolutions suivantes :

- 1. Des réformes radicales et urgentes sont nécessaires dans l'Empire ottoman.
- 2. Il importe d'assurer aux arabes ottomans l'exercice de leurs droits politiques en rendant effective leur participation à l'administration centrale de l'Empire.
- 3. Il importe d'établir dans chacun des vilayets syriens et arabes un régime décentralisateur approprié à ses besoins et à ses aptitudes.
- 4. Le vilayet de Beyrouth, ayant formulé ses revendications dans un projet spécial voté le 31 janvier 1913 par une Assemblée générale ad hoc est basé sur le double principe de l'extension des pouvoirs du conseil général du vilayet et de la nomination de conseillers étrangers, le Congrès demande la mise en application du susdit projet.
- 5. La langue arabe doit être reconnue au Parlement ottoman et considérée comme officielle dans les pays syriens et arabes.
- 6. Le service militaire sera régional dans les vilayets syriens et arabes, en dehors des cas d'extrême nécessité.
- 7. Le Congrès émet le vœu de voir le Gouvernement Impérial Ottoman assurer au Liban les moyens d'améliorer sa situation financière.
- 8. Le Congrès affirme sa sympathie pour les demandes réformistes des arméniens ottomans.
- 9. Les présentes résolutions seront communiquées au Gouvernement Impérial Ottoman.
- 10. Il sera fait également communication des mêmes résolutions aux puissances amies de l'Empire ottoman.

11. Le Congrès exprime ses chaleureux remerciements au Gouvernement de la République pour sa généreuse hospitalité.

Retenons quelques noms parmi les délégués les plus représentatifs, en remarquant que ceux qui réussirent à échapper à l'arrestation et à l'exécution en 1915 et en 1916 – je parlerai de ces circonstances dans un instant –, ont joué un rôle important en Syrie et au Liban entre les deux guerres mondiales. D'abord, l'éminent Moukhtar Beyhum, membre du Comité de Réformes de Beyrouth ; Abd al-Hamid al-Zahroui (ci-contre),

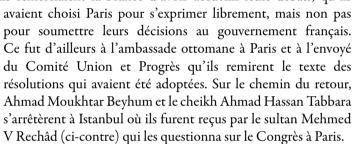
ancien député de Homs et de Hama ; le jeune Abd al-Ghani al-Uraisi, directeur du journal al-Mufid de Beyrouth (pendu en 1916 à l'âge de vingt-cinq ans) ; Nadra Moutran, du Comité de Paris ; le cheikh Ahmad Hassan Tabbara, directeur du journal al-Itihad Uthmani, « L'Union ottomane », membre du Comité de Réformes de Beyrouth (pendu en 1916) ; Iskandar Ammoun, vice-président du Comité supérieur de la décentralisation ottomane du Caire, et Chekri Ghanem, Ayoub Thabet, Albert Sursock, Khalil Zayniya... « M. Souaydi a apporté l'adhésion d'intellectuels de l'Irak au mouvement de réforme qui trouve son expression dans le présent Congrès », est-il consigné dans le compte rendu. Les

émigrés « syriens » d'Amérique avaient des représentants.

Officiellement, chacun des délégués resta discret sur son appartenance confessionnelle. Mais tous connaissaient celle de l'autre. Le but du Congrès était cependant bien de promouvoir un esprit d'égalité civique. Les intellectuels chrétiens avaient souvent affirmé leur position : ils voulaient être des citoyens arabes à part entière, et non des minoritaires chrétiens dans un État à majorité musulmane.

Après la clôture du Congrès, les délégués chrétiens firent savoir à M. de Margerie, qui dirigeait les affaires d'Orient au Ministère des Affaires Étrangères, qu'ils souhaitaient l'appui de la France pour mettre en œuvre leur programme concernant les provinces arabes de l'Empire ottoman. L'attitude des délégués musulmans fut différente.

Ahmad Moukhtar Beyhum et le Cheikh Ahmad Hassan Tabbara allèrent dire au même diplomate qu'ils remerciaient la France d'avoir accueilli leurs débats, qu'ils



Quand-même, un grand espoir collectif avait réuni les participants à ce Congrès. Cet espoir a été étouffé par le drame de la Première Guerre mondiale.

Ce fut un membre du Comité Union et Progrès, le général Djemal Pacha, ancien gouverneur d'Istanbul et ancien ministre de la Marine, qui fut nommé gouverneur général et commandant de la IV<sup>e</sup> Armée ottomane en Syrie-Palestine. Djemal Pacha avait cette particularité d'être aussi parfait francophone qu'admirateur de l'ordre allemand. Représentant la volonté du gouvernement jeune-turc, il se montra très hostile aux partisans de la décentralisation, Lâ markaziyya.

Lors de l'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, de nombreux jeunes chrétiens des villes de la côte se réfugièrent dans la Montagne libanaise pour échapper à la mobilisation. Les jeunes musulmans dont les familles entretenaient d'influentes relations, purent s'en faire exempter...

Djemal Pacha fit arrêter des opposants, ou supposés tels, et les déféra devant un tribunal militaire ottoman qui siégea à Aley, villégiature montagnarde à l'est de Beyrouth. Des condamnations à mort furent prononcées, certaines par contumace, par exemple contre le cheikh Rachid Rida qui se trouvait en Égypte. Des exécutions par pendaison eurent lieu à Beyrouth le 21 août 1915 et le 6 avril 1916 sur la place des Canons, qui fut appelée, après la guerre, place des Martyrs pour commémorer le sacrifice des patriotes arabes et libanais.

Damas eut aussi ses pendus le 6 mai 1916.

Cette dramatique répression se déroula alors que l'armée ottomane rencontrait de graves difficultés : la résistance épuisante aux Dardanelles ; l'offensive de l'armée impériale russe dans le Caucase –les Turcs déportèrent et massacrèrent les Arméniens ; des menaces de débarquements alliés en Anatolie et sur les côtes syro-palestiniennes ; l'échec de deux expéditions ottomanes contre le canal de Suez en 1915 et 1916. En Mésopotamie, les attaques de l'armée britannique des Indes furent contenues jusqu'en 1917 par l'armée turque et les tribus enflammées par le jihad. Mais « la révolte arabe » du charif de La Mekke, Hussein Al Hachemi, soutenue par les agents anglais, troubla la stratégie ottomane.

Pendant ce temps, des négociations franco-anglaises préparaient le partage du Levant et la répartition de zones d'influence de la Méditerranée au golfe Persique (accord Sykes-Picot). Ces pourparlers furent étendus à la Russie avant la révolution.

En face, l'état-major ottoman était conseillé par des officiers allemands ayant à leur tête le général Liman von Sanders. Toujours du côté allemand, le général Erich von Falkenhaym, dont les divisions n'avaient pas réussi à rompre les lignes françaises devant Verdun, fut relevé de son commandement à la suite de cet échec et nommé chef de la mission militaire allemande en Orient, auprès de Djemal Pacha. Ce fut un des aspects mondiaux de la Grande Guerre.

Que sont devenus les espoirs exprimés en 1913 dans les nouveaux États créés après la dislocation de l'Empire ottoman en 1918 ? Ils se sont retrouvés dans les appels des nationalistes arabes, y compris dans les aspirations libanistes et palestiniennes.

#### Notes

- \* Décédé en 2008. Ce texte correspond à une conférence prononcée le 20 juin 2005 au cours d'un déjeuner-débat de la Société tenu au Sénat, en présence de nombreux diplomates du monde arabe.
- 1. De nombreux ouvrages ont traité, plus ou moins largement, de cet événement. On retiendra : Wajîh Kawtharânî, Documents sur le premier Congrès arabe, 1913, (en arabe), Beyrouth, 1980 ; Kamal S. Salibi, « Beirut under the Young Turks », dans Jacques Berque et Dominique Chevallier, Les Arabes par leur archives, Paris, C.N.R.S., 1976, Lyne Lohéac, Daoud Ammoun et la création de l'État libanais, Paris, Klincksieck, 1978 (thèse préparée sous la direction de Dominique Chevallier) ; Kaïs Ezzerelli, « Les arabistes syriens et la France de la révolution jeune-turque à la Première Guerre mondiale (1908-1914) : l'exemple de Mohammad Kurd Ali », Bulletin d'Études Orientales, 2003. Une source intéressante en français : [Djemal Pacha], La vérité sur la question syrienne. Publié par le Commandant de la IV<sup>e</sup> Armée [ottomane], Stamboul, Imprimerie Tanine, 1916 (je remercie Maître Camille Aboussouan de m'avoir communiqué ce livre rare qu'il tient de son père, Nejib Bey Aboussouan). Voir aussi : Archives du Ministère des Affaires étrangères, N.S., Turquie 120, 121, 122, 123.
- 2. Anne-Laure Dupont, « L'islam dans une nouvelle réflexion historique arabe », dans Dominique Chevallier et André Miquel, les Arabes du Message à l'Histoire, Paris, Fayard, 1995, chapitre XI.
- 3. Voir Dominique Chevallier, Orient d'encre. Entre guerre et pouvoirs, Paris, Actes Sud-Sindbad, 2003.

# Le tournant du congrès arabe de Paris (1913)

Charles Saint-Prot Directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques\*

Né au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement de renaissance arabe, connu sous le nom de *Nahda*, avait entrepris de faire progresser le peuple arabe par une résurgence mettant en exergue la langue arabe et l'identité culturelle.

La *Nahda* évolua progressivement vers une aspiration politique. Elle avait permis une prise de conscience de l'identité arabe et la récupération de l'identité devait naturellement conduire à la lutte pour l'indépendance, en particulier contre l'occupation ottomane, puis à la revendication de l'union politique. Le congrès national arabe de Paris qui allait se tenir en juin 1913, avait eu des prémices depuis plusieurs décennies mais le congrès de Paris de 1913 a marqué une étape essentielle d'un mouvement national arabe qui allait s'enraciner et se développer durant une bonne partie du XX° siècle.

### Les prémices

A partir des années 1875-1880, l'œuvre de renouveau et de restauration culturelle de la *Nahda* – laquelle remonte aux années 1830-1840, avec l'Égyptien Rifa'a Rafi el Tahtawi (1801-1873) qui est reconnu comme l'initiateur et le symbole de la *Nahda*, puis les Syro-libanais Nassif et Ibrahim el Yazigi, Boutros el Boustani ou Ahmed Farès el Chidiac – prit donc une tournure plus politique, plus militante contre le despotisme du pouvoir central de Constantinople et l'hégémonie des Turcs. De fait, le divorce était bien prononcé entre la Porte et les Arabes, si tant est qu'il n'y ait jamais eu mariage. Des placards nationalistes apparurent à Damas, dès 1878, pour l'autonomie de la Syrie au nom de son histoire passée. En 1880-1881, ces placards se multiplièrent à Damas mais aussi à Beyrouth, à Homs, en Palestine et à Bagdad. On pouvait lire des déclarations de ce type à Beyrouth, en 1880 :

« Compatriotes, Vous connaissez l'insolence des Turcs, leur tyrannie, leur caractère insociable. Vous savez qu'une poignée d'hommes de cette race vous domine, vous assujettit à son joug et fait bon marché de vos existences et de vos biens. Ils ont confisqué tous vos droits, détruit votre honneur et le respect dû à vos lois et croyances. Ils ont créé des règlements qui condamnent votre noble langue à l'oubli et ils emploient tous les moyens pour vous désunir et affaiblir vos forces. Ils usurpent le fruit de vos fatigues, vous privent de la libre circulation dans votre pays et de

la libre disposition de vos biens. Enfin, ils vous ont fermé toutes les voies du progrès. Ils vous utilisent, vous asservissent et vous traitent en esclaves comme si vous n'étiez pas des hommes.

Mais, à votre tour, savez-vous que vous avez été les maîtres, que vous avez produit des hommes illustres dans toutes les branches des connaissances, que vous avez relevé des écoles, peuplé le pays, fait de vastes conquêtes et que c'est sur les bases de votre langue qu'a été édifié le Califat dont les Turcs vous ont ensuite dépouillé…?

Regardez autour de vous. Voyez comment vos compatriotes sont exposés à la mort et quels traitements on leur fait subir. Voyez de quelle manière sont gérés vos wakfs. Contemplez ces immenses terrains devenus déserts...

Il faut songer aux moyens de relever votre pays de ces ruines.

En avant, pour briser le joug et vous émanciper.

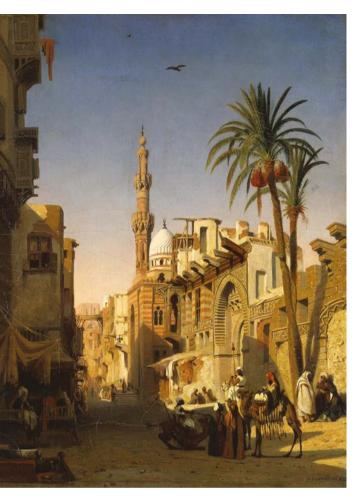
Apprenez que les temps sont venus où nous devons reprendre nos droits. Secouez votre torpeur. Unissons-nous et marchons à la lumière de la vérité et de la justice. Enhardissez-vous à l'exemple de vos frères qui ont juré de ne pas reculer avant d'atteindre le but qu'ils poursuivent de délivrer la patrie des mains des usurpateurs ou de sacrifier des existences précaires sur l'autel de la liberté \(^1\). »

D'autres placards annonçaient que le « Comité exécutif » avait décidé de demander : « l'indépendance en commun avec nos frères libanais, nous garantissant les intérêts de la patrie et le bonheur du peuple ; l'emploi de l'arabe comme langue officielle et la liberté complète de la pensée et de la presse : ouvrages, journaux, publications de toutes sortes ; l'emploi de nos soldats au seul service de la patrie pour les soustraire à la servitude des turcs ».

Peu à peu, les populations arabes retrouvèrent une conscience patriotique et unitaire. Un nationaliste arabe, Khairallah T. Khairallah écrira que jamais les Arabes « n'avaient aussi douloureusement senti leur déchéance morale et politique et la tyrannie du maître étranger. L'antagonisme entre Turcs et Arabes naquit et l'on put voir alors se dresser sous le soleil flamboyant de l'Orient, le spectre de la révolte future <sup>2</sup> ».

Cette révolte trouva son hymne grâce à un poème d'Ibrahim al Yazigi (m. 1906). Son fameux chant « *Arabes, réveillez-vous !* » deviendra une sorte de *Marseillaise* des groupes nationalistes arabes. Fils de Nassif al Yazigi, Ibrahim, qui collaborait à de nombreuses publications, marqua une nouvelle étape de l'évolution de la *Nahda* vers une revendication politique. Avec son poème patriotique, il militait clairement pour l'indépendance des Arabes qu'il invitait à se libérer des Turcs. Quelques années plus tard, c'est une autre œuvre artistique, une pièce de théâtre qui galvanisa le sentiment national arabe. Son auteur Chékri Ghanem (m. 1929), poète et dramaturge, était un militant de la première heure de la cause arabe. En 1910, il fit jouer une pièce au théâtre de l'Odéon, à Paris, à la gloire d'un pur héros de la mythologie arabe, Antar Ibn Chadded qui est un peu le Roland des Arabes, symbole de l'esprit chevaleresque et de la bravoure.

Le pionnier le plus remarquable du mouvement national arabe fut un Syrien d'une ancienne famille musulmane d'Alep, Abdel Rahman el Kawakibi. A l'instar d'un autre



Rue Elizbeka, le Caire, Prosper Georges Antoine Marilhat (1811-1847), huile sur toile. D.R.

Syrien, Rachid Rida, Kawakibi faisait partie du mouvement réformiste musulman impulsé par Mohammed Abdou (Islah) et il conjuguait réformisme religieux et nationalisme arabe. L'apport essentiel de Kawakibi est le lien qu'il a établi entre le réformisme islamique et le jeune nationalisme arabe en démontrant que non seulement l'un et l'autre ne s'opposent pas mais, au contraire, se complètent. Après la Seconde Guerre mondiale, Nasser (m. 1970) et les penseurs du Baas, notamment Michel Aflak (m. 1989), ne diront pas autre chose 3. Kawakibi qui fut empoisonné par les Turcs au Caire en 1902, a eu une influence importante sur la prise de conscience nationale arabe et sur l'idée d'une conception rénovée de l'Islam.

L'assassinat de Kawakibi avait démontré toute la détermination du régime ottoman de lutter contre le courant national dans les régions arabes occupées. Au fil des années la répression se durcit, les agents de la Porte n'hésitant pas à poursuivre

les activistes jusqu'en Égypte. Paris devint un endroit idéal pour trouver refuge et militer pour la cause arabe. Le premier instigateur d'un mouvement de libération arabe en France fut un Syro-libanais chrétien, diplômé de l'enseignement supérieur français et ancien fonctionnaire du pouvoir ottoman à Jérusalem, en Palestine. En 1905, Négib Azoury, publiait, en français et à Paris, *Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque* dans lequel il se prononçait en faveur d'une séparation de l'empire ottoman et la création d'un État arabe indépendant.

Même s'il prenait la dimension du défi lancé par la modernisation des pays européens et s'il n'ignorait pas les visées de certaines puissances européennes, par exemple la Grande Bretagne, en Égypte, le mouvement arabe contestait principalement la domination ottomane.

Une première révolte arabe contre les Ottomans avait eu lieu dans les années 1810-1818, au Hedjaz, à partir du Nedjed où s'était constitué le royaume des Saoud, allié à un réformateur musulman, Abdel Wahhab. Pour la première fois la Porte avait été menacée sur son flanc oriental. Pour la première fois, des populations arabes et musulmanes avaient remis ouvertement en question son pouvoir.

Le célèbre orientaliste Louis Massignon <sup>4</sup> a pu affirmer que l'une des sources du réveil nationaliste arabe a été due « à la réforme religieuse qui s'est affirmée au Nedjed, à partir de 1850, avec les wahhabites ». Massignon a souligné que le mouvement impulsé par le Cheikh Abdel Wahhab a constitué l'une des racines profondes du nationalisme arabe, « peut être plus sérieuses que le bruyant mouvement hedjazien » du chérif hachémite Hussein <sup>5</sup>.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, une grande partie du monde arabe vivait encore sous l'occupation ottomane : la Syrie, dont le Liban et la Palestine, la Mésopotamie, le Hedjaz et certains territoires du Yémen.

Aujourd'hui encore, il s'en trouve parfois pour célébrer l'ancien empire Ottoman. C'est faire peu de cas du fait que les empires ne sont que des constructions artificielles. Les empires ne font qu'enlever aux hommes leur identité sans rien mettre à la place. Ils sont des monstres froids qui n'ont ni terre aimée, ni âme collective. Ils ne songent qu'à vivre et à se conserver. Ils privilégient les foules informes sur les citoyens libres. Tel était précisément l'empire Ottoman.

Jamais cet empire n'avait su s'attacher ses populations arabes. Certes, l'administration impériale avait recours à des fonctionnaires civils et militaires arabes, mais ceux-ci n'étaient pas plus fidèles à l'idée ottomane que les fonctionnaires hongrois ne le furent à l'empire des Habsbourg. C'est dans ce contexte que, en 1908, le Comité des Union et Progrès fit une sorte de révolution contre le pouvoir du sultan. Les mots « liberté », « constitution », « égalité » furent répétés à satiété, mais ces Jeunes Turcs étaient surtout des nationalistes ayant une vision ethnique de la Turquie. Les députés arabes qui avaient pris contact avec le Comité Union et progrès de façon à étudier les modalités d'une autonomie des régions arabes allaient vite déchanter. Il suffisait d'ailleurs de lire le programme des Jeunes Turcs pour comprendre qu'il y avait peu à attendre de leur régime.

Voici quelques points principaux de ce programme :

- Ne pas reconnaître d'autonomie complète ou même d'autonomie administrative aux nations composant l'empire.
- Considérer comme des ennemis les éléments militant pour une autonomie administrative ou complète dans l'empire.
- Abolir tous les privilèges nationaux et individuels octroyés précédemment.
- Affirmer le principe que dans l'Empire ottoman, il n'existait qu'un seul peuple, une seule nationalité.

De fait, dans les provinces soumises à la Porte, la situation se dégrada après la prise

du pouvoir par le Comité Union et Progrès, en particulier après la contre-révolution avortée du sultan Abdülhamid, au printemps 1909. A la suite du renversement d'Abdülhamid en avril 1909, on allait assister au durcissement du pouvoir du Comité Union et Progrès tandis que le nouveau sultan, Mehmet V, serait désormais cantonné dans un rôle purement honorifique. Toujours lumineux, le fameux historien Jacques Bainville 5 a pu noter dans son livre, publié en 1913, qu'au lieu de régénérer l'Empire ottoman, « la révolution en hâta la décadence ». En effet, les nouveaux maîtres du pouvoir ne se souciaient pas de redresser un empire multiculturel et tolérant, respectueux des diversités, ils voulaient tout unanimement sauver la domination turque sur les provinces occupées. Adeptes du touranisme, les dirigeants d'Union et progrès renforcèrent une politique de « turquification » à outrance, en particulier en exigeant que le turc fût la langue d'enseignement dans toutes les écoles publiques de l'empire. L'affichage d'un ethnocentrisme turc sans mesure fut parmi les facteurs qui stimulèrent une intensification du sentiment nationaliste arabe. Outre l'imposition forcée de la langue turque, la colère était entretenue par la sous-représentation des députés arabes alors que les Arabes formaient la plus importante communauté de l'empire. C'est dans ce contexte que des sociétés visant à défendre les intérêts arabes furent formées par des intellectuels, des hauts fonctionnaires et des officiers arabes, aussi bien dans la capitale de l'empire, à Constantinople, que dans les grandes villes arabes (Beyrouth, Damas, Alep, Jérusalem, Baghdad). Parmi les plus célèbres de ces sociétés, il faut citer :

Le cercle littéraire.

Le Parti de la décentralisation (*Hizb al Lâmarkaziyya*).

*al Kahtâniyya*, du nom de Cattan l'ancêtre éponyme des Arabes, puis, après sa dissolution, *al Ahd* (le Pacte).

Mais, l'une des sociétés qui eut le plus d'influence fut fondée en France où résidait de nombreux intellectuels et étudiants. Cette société prit le nom de Ligue de la jeunesse arabe, *Jam'iyat al Arabiya al Fatat*. Elle rassembla des adhérents venus de Syrie, du Liban, de Palestine et d'Irak. Dans ses Mémoires, l'un de ses dirigeants Ahmed Qadri <sup>6</sup> a écrit que le programme d'*al Fatat* ne mentionnait pas l'indépendance mais celle-ci était l'objectif suprême <sup>7</sup>. *Al Fatat* travaillait pour l'indépendance du monde arabe, pour la libération du joug ottoman et refusait toute domination étrangère. Bien structurée, la ligue se dota également d'une publication *al Moufid* dirigée par Abdel Ghani el Oureissi, et elle ouvrit des bureaux dans plusieurs régions arabes.

### Le congrès de Paris

A partir donc de 1909, les relations entre Constantinople et les milieux activistes arabes s'étaient dégradées. En 1912, les guerres balkaniques affaiblirent encore plus ce qui restait de l'empire ottoman. Et puis vint le point de rupture en 1913.

Après le coup d'État de janvier 1913, les Jeunes Turcs les plus extrémistes avaient pris le pouvoir et ils écartaient résolument toute idée de réforme. Des associations arabes

commencèrent à être réprimées, par exemple le Comité des réformes fut dissous à Beyrouth. En même temps, les Arabes commençaient à s'inquiéter des projets de colonisation sionistes en Palestine. Dès lors, les militants arabes voulurent donner plus de visibilité à leur cause. Ils nourrirent le projet d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les revendications arabes. L'initiative d'un congrès national arabe revient au mouvement al Fatat en liaison avec des personnalités arabes comme Chékri Ghanem, le fameux auteur d'Antar. Le choix se porta sur Paris, où le groupe du Fatat était bien organisé et avait des relations dans divers milieux. Par ailleurs, c'était un bon moyen de capter l'attention internationale. Restait à convaincre les autorités françaises. Au ministère des Affaires étrangères et dans certaines administrations, on avait, comme trop souvent, le souci de ne pas prendre de risque. Il ne fallait pas provoquer le courroux des Turcs. En revanche, d'autres milieux pensaient qu'il n'y avait aucun intérêt à se lier à un empire moribond au risque de passer à côté de l'Histoire. Les militants arabes avaient donc des partisans parmi ceux qui entrevoyaient peut être les prémices de ce qui deviendra la politique arabe de la France. Une solution fut finalement trouvée grâce au fait que le comité organisateur comptait en son sein de nombreux francophiles (Chékri Ghanem, les frères Moutran, Khairallah T. Khairallah ...). Aux yeux des militants arabes, le plus important était de réunir le congrès dans une grande capitale internationale pour faire connaître leur cause. Un accord fut donc conclu au terme duquel les nationalistes arabes s'engageaient à ne pas appeler trop ouvertement au démantèlement de l'Empire ottoman. Il restait à choisir le lieu où se tiendrait le congrès. Le choix se porta sur la Société de géographie, cette honorable société ayant été considérée comme un terrain neutre et suffisamment prestigieux pour l'événement.

En avril 1913, les invitations furent lancées avec un manifeste intitulé « Appel à la Nation arabe ». En voici le texte :

« Nous, Arabes de Paris, les polémiques des journaux et la politique des gouvernements nous apprennent que des décisions internationales sont prises au sujet de la Syrie, ce joyau de la patrie et des pays arabes. Cela nous a incité à nous réunir au nombre de plus de trois cents pour délibérer sur les moyens de préserver des convoitises étrangères notre patrie... de délivrer le peuple de la tyrannie et de l'oppression, d'accroître nos forces en réorganisant notre administration sur la base de la décentralisation, de prévenir la décadence et l'occupation de nos pays, et de montrer ainsi à ceux qui se jouent de nos destinées que nous ne sommes pas une race qui courbe l'échine et accepte l'humiliation.

Après délibération, nous avons décidé de réunir un Congrès qui représentera les Arabes du monde entier et émettra des desiderata sur leurs besoins politiques et sociaux. De cette façon nous montrerons aux nations d'Europe que la nation arabe forme une entité sociale vivante, indivisible, ayant parmi les nations une place à elle, une position politique de première importance, et une force avec laquelle on devra compter.

Faisons-leur comprendre que nous tenons plus à nos droits qu'à notre vie.

Les questions qui seront étudiées par le Congrès sont les suivantes :

- 1° L'existence nationale et le rejet de l'occupation,
- 2° Les droits des Arabes en territoire ottoman,
- 3° La nécessité des réformes sur la base du système de la décentralisation,
- 4° Émigration et immigration en Syrie.

C'est ainsi que, se débarrassant des nuées qui la recouvrent, apparaîtra l'aurore de notre renaissance nationale.

Salut à ceux qui comprennent et font leur devoir! Conseil d'administration du Congrès arabe syrien

Signé : Nadra Moutran, Avni Abdel Hadi, Jamil Mardam bey, Charles Debbas, Mohammed Mahmassani, Jamil Maalouf bey, Chékri Ghanem, Abdel Gani el Uréissi <sup>8</sup> »

Certes, l'appel avait un ton très emphatique. Pourtant, il convient de souligner que la formule proclamant que les intéressés étaient prêts à faire le sacrifice de leur vie n'était pas une clause de style puisqu'un certain nombre de nationalistes allaient payer de leur vie leur combat pour la liberté et contre le despotisme turc. En tout cas, ce document apporte des éclaircissements intéressants sur le projet du mouvement national à cette époque précise. Tout d'abord il doit être clair que l'objectif était d'affirmer les droits nationaux d'une nation arabe ne faisant qu'un avec la Syrie même si le nom de la Syrie – laquelle englobait alors la Syrie actuelle, le Liban, la Palestine et la Transjordanie – était particulièrement mis en exergue du fait de l'appartenance des signataires à cette région. Ce qui est indéniable est la place centrale de la Syrie dans l'émergence du mouvement national arabe.

Le 18 juin 1913, le congrès arabe se tint dans la grande salle des conférences de la Société de géographie, au 184 boulevard Saint-Germain, à Paris. Vingt-cinq délégués étaient inscrits (l'un ne put arriver à temps). Ces délégués venaient de Syrie, du Liban, de Palestine, de Mésopotamie (Irak), et de la diaspora aux Amériques. Le nombre des participants s'élevait à environ deux cents Arabes, auxquels s'ajoutèrent plusieurs dizaines de Français venus pour assister à la clôture.

Il fut décidé de confier la présidence du Congrès au *Sayid* Abdulhamid el Zahraoui, un notable syrien qui dirigeait le parti de la Décentralisation. L'écrivain Chékri Ghanem fut le vice-président.

Le nombre de délégués chrétiens était pratiquement égal à celui des musulmans. Sur ce point, le cheikh Zahraoui tint à préciser que le congrès n'avait aucun caractère religieux, il réunissait une égale proportion de délégués chrétiens aussi bien que musulmans. Il nota qu'une solidarité étroite islamo-chrétienne « s'est établie et a fait ses preuves dans les derniers événements de Beyrouth <sup>9</sup> et de cette solidarité est née l'idée du Congrès ». Le dépassement du confessionnalisme, cet esprit d'unité et de tolérance est sans doute l'une des fortes idées du mouvement national arabe qui rassembla toujours des musulmans sunnites, des musulmans chites, des Druzes comme l'émir Arslan, des chrétiens maronites ou des chrétiens



orthodoxes. Il est également notable que des Kurdes solidaires de leur environnement et leur appartenance à l'espace arabe firent partie du premier mouvement national arabe, par exemple l'universitaire Mohammed Kurd'Ali, originaire de Soulaymaniya, en Irak.

Le congrès fut ouvert par Abdulhamid el Zahraoui qui rappela que les Arabes, au sein de l'Empire ottoman, étaient venus à percevoir « les effets néfastes de la politique de l'empire » et ils souhaitaient dorénavant que leur existence fût prise en considération et que « les choses évoluent vers la nécessaire participation conjointe des deux parties dans la gouvernance des territoires ottomans ».

La plate-forme du congrès préconisait donc un « *véritable partenariat* » araboturc, d'après *Al Ahram* du 26 juin 1913. La revendication officielle pouvait paraître très mesurée mais il faut bien comprendre que l'avertissement adressé aux dirigeants turcs était sans équivoque. D'ailleurs, dans un entretien accordé à la presse française, au journal *Le temps*, le 10 juin 1913, Zahraoui précisa : « *Si les réformes n'interviennent pas, je le déclare ici, comme je l'ai fait ailleurs, la situation, changera du tout au tout* » ; ce qui signifiait que les Arabes choisiraient alors la séparation avec l'empire et l'indépendance.

Le 21 juin, les délégués adoptèrent une résolution constituant la première expression officielle de revendications arabes formulées par une instance représentative. Le texte restait fort modéré pour suivre les injonctions de la puissance hôte. Il appelait notamment à des réformes radicales et urgentes afin « d'assurer aux Arabes l'exercice de leurs droits politiques » et le respect de leur langue nationale.

Des membres du bureau du Congrès de Paris, Ahmed Moukhtar Beyhoum, Ahmed Hassan Tabbara et Salim Ali Salem furent reçus, à la demande de la France, par les autorités de Constantinople auxquelles ils présentèrent les motions votées par le congrès de Paris. La négociation fut poursuivie entre le ministre de l'Intérieur ottoman, Tala't bey, et Abdel Karim el Khalil au nom des Arabes. De bonnes paroles furent prodiguées par les dirigeants turcs, des promesses furent faites. Un protocole fut même signé, mais il ne fut jamais appliqué.

Le Congrès arabe de Paris a été l'ultime tentative pour tenter de jeter les bases d'une nouvelle coopération arabo-turque. Au lieu de saisir l'occasion, les Jeunes Turcs choisirent d'aller « tête baissée vers l'abîme » en s'enfermant dans une idéologie touranienne extrémiste. Dans ces conditions, le mécontentement arabe alla en grandissant. L'agence Havas pouvait noter dans une dépêche de la mi-novembre 1913 : « la population de Syrie est unanime à espérer sa séparation de la Turquie ».

Mais déjà le monde marchait vers la guerre. Le régime des Jeunes Turcs, qui avait pris le parti de l'Axe, profita des hostilités pour faire exécuter les dirigeants nationalistes à Beyrouth et à Damas, en août 1915 et le 6 mai 1916. Parmi les martyrs de la cause arabe figuraient le président du congrès de Paris, el Zahraoui, ainsi qu'un bon nombre d'anciens délégués.

Quelques mois plus tard, éclatait à partir du Hedjaz la Révolte arabe qui avait

reçu des promesses de Londres concernant la création d'un État arabe. On sait que ces promesses ne furent jamais tenues...

### L'avenir du nationalisme

De nos jours, que reste-t-il du congrès de Paris ?

Il reste l'essentiel : à savoir qu'il y a un siècle des responsables arabes se réunissaient pour appeler à un renouveau arabe dans le respect des principes de libertés et d'indépendance, de tolérance et de progrès. Ils furent l'avantgarde d'un mouvement qui prit de l'ampleur après la seconde guerre mondiale avec Nasser et le parti Baas de Michel Aflak.

Le nationalisme arabe a conçu la vision d'un destin commun et il a été l'expression de l'aspiration d'une civilisation à reprendre sa place dans l'Histoire. En fin de compte, il a constitué la tentative la plus sérieuse pour faire entrer la nation arabe dans le monde moderne par la grande porte et lui donner un projet d'avenir à la mesure du passé glorieux de sa civilisation. Plus qu'une option pour un modèle politique, le nationalisme arabe a été un choix existentiel.

Quelle qu'ait été l'ampleur des échecs, dus à l'acharnement des coups portés par les ennemis des Arabes et, parfois, aux erreurs commises, le nationalisme continue à représenter pour une bonne partie du monde arabe un avenir possible <sup>10</sup> et, en tout cas, moins médiocre pour une bonne partie du monde arabe un avenir possible et, en tout cas, moins médiocre que le présent actuel.

Par conséquent, sans doute plus qu'un intégrisme sectaire n'offrant qu'une mauvaise caricature de l'Islam, le nationalisme arabe incarne une espérance, celle d'un véritable printemps de la nation arabe dont ce mouvement a porté – et continue à porter – l'inépuisable volonté de vivre et de revivre.



#### Notes

<sup>\*</sup> Auteur de *Le mouvement national arabe. Émergence et maturation du nationalisme arabe de la Nahda au Baas,* Paris, Ellipses, 2013.

<sup>1</sup> Texte d'un placard de Beyrouth en 1880, reproduit in Henry Laurens : « Un exemple de transition: les provinces arabes de l'Empire ottoman et la crise d'Orient (1876-1883) » in *Political Transitions in the Arab World*, Birzeit University, Palestine, 2002.

<sup>2.</sup> T. Khairallah, Les problèmes du Levant. Les régions arabes libérées.

<sup>3.</sup> Voir Gamal Abdel Nasser, Falsafat al Saoura (Philosophie de la révolution). Le Caire, 1954 / Michel Aflak,

<sup>«</sup> Commémoration du Prophète arabe ». Le Ba'th et le patrimoine, traduit de l'arabe. Bagdad, Dar al Mamoun,



Carte postale du quartier de Tophane, à Istanbul, vers 1908. Library of Congress.

1982, reproduit in Charles Saint-Prot, *Le mouvement national arabe*, Paris, Ellipses, 2013.

- 4. Louis Massignon, « Éléments arabes et foyers d'arabisation ». Revue du monde musulman, 1924, volume LVII, p. 104.
- 5. Jacques Bainville, Le coup d'Agadir et la guerre d'Orient, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1913.

# L'idée de « nation arabe »

Thierry Rambaud Professeur de droit public à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po (Paris)

Il y a cent ans, du 18 au 21 juin 2103, dans un lieu chargé d'histoire à Paris, se déroulait un événement majeur : le Congrès national arabe. L'importance de cet événement, qui constitua la première expression collective d'une volonté arabe unitaire <sup>1</sup>, lui a valu de figurer dans l'ouvrage sur les « Commémorations nationales pour 2013 » publié par le Ministère de la culture et de la communication <sup>2</sup>.

Traiter de l'idée de « nation arabe » implique bien évidemment un certain nombre de précautions méthodologiques sans lesquelles l'exercice peut se révéler fort périlleux pour celui qui s'y livre. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons au début de notre étude attirer l'attention du lecteur sur la nécessité d'admettre que l'on se situe sur le plan des idées et des doctrines politiques. A cet égard, l'idée de « nation arabe » en tant que telle constitue une ou, devrait-on dire, des idées politiques relatives à l'application de la notion de « nation » au monde arabe, monde arabe qui est généralement défini comme couvrant un large domaine s'étendant des rives occidentales du Maroc jusqu'à l'Empire perse, actuelle républicaine iranienne 3. Désignant à l'origine un groupe de personnes, unies par les liens du sang, de la langue et de la culture (du latin *natio*, *natus*), qui, le plus souvent, partageaient le même sol, le concept de nation subit une transformation radicale au XVIIIe siècle, et plus précisément, lors de la Révolution française. Avec cette dernière, la nation s'identifia avec l'État. : c'est la naissance de l'État nation. On comprend alors pourquoi la Révolution française constitue une césure importante dans l'histoire du concept, ainsi que le lien généralement admis dans l'histoire de la pensée politique entre l' « esprit de 1789 » et la nation. Ce lien ne doit néanmoins pas occulter les travaux historiques qui montrent l'apparition d'un «sentiment national » dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement lors de la Bataille de Bouvines où le roi Philippe Auguste joua un rôle si décisif. Dans une perspective davantage contemporaine, l'idée de nation désigne avant tout une association de personnes, unies par des liens contractuels, manifestant ainsi leur volonté de vivre ensemble sous de mêmes lois ». La nation se définit ainsi, dans le prolongement des travaux de Sieyès et de Renan, davantage par la libre adhésion aux principes d'une communauté politique <sup>4</sup>. Ceci rejoint l'analyse de G. Jellinek selon lequel les « nations (modernes) ne sont pas des formations spontanées et naturelles 5, mais des formations historico-sociales 6 ». Elles forment le cadre au sein duquel « s'associent certaines pensées et représentations qui agissent et qui produisent l'unité de la conscience nationale 7 ». Dans une contribution récente publiée en allemand, nous avons eu l'occasion de souligner l'importance d'un « rôle actif » de l'État pour consolider cette « unité de la conscience nationale 8 ».

La « nation arabe » constitue une notion d'ordre juridico-politique qui a été mise en avant et développée par un certain nombre d'auteurs, pour l'immense majorité arabes, à compter de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces auteurs, dont certains d'entre eux sont célèbres, on reviendra sur les travaux majeurs de Michel Aflak en la matière, ont forgé leur propre appareil conceptuel et utilisé une méthodologie déterminée pour parvenir à cerner les contours de cette « nation arabe ». Si les auteurs de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX° siècles pouvaient légitimement se référer aux travaux et écrits de Renan et de Fichte 9 sur la nation pour forger des concepts qui allaient constituer l'armature intellectuelle de la Résistance au joug ottoman, il est certain que la donne allait radicalement changer au lendemain de la première guerre mondiale. La raison est aisée à comprendre. En effet, de la domination ottomane, les pays du Levant allaient progressivement glisser vers l'influence des grandes puissances européennes qu'étaient la France et la Grande Bretagne. Le Traité de Sèvres en 1920 formalisait en effet sur le plan juridique le compromis politique « Sykes-Georges-Picot » de 1916. Les deux grandes puissances européennes se partageaient alors le Moyen-Orient. Les espérances issues de la « Grande révolte arabe » de 1916 conduite sous l'autorité du cheikh Hussein de Jérusalem s'estompaient au profit d'un mécontentement largement partagé au sein du monde arabe de tomber sous la domination de la France et de la Grande-Bretagne. Certes, le contexte avait changé et les cadres juridiques n'étaient pas identiques. Il n'en reste pas moins que le rêve possible d'une Grande nation arabe réunifiée laissait la place à une nouvelle configuration institutionnelle dans laquelle les nationalismes arabes ne parvenaient pas à obtenir leur indépendance formelle vis-à-vis des grands États européens. Rappelons nous ici le rôle de la France au Mont-Liban et en Syrie <sup>10</sup>, celui de la Grande Bretagne en Irak et en Transjordanie. Il va de soi que, dans ce contexte, les penseurs du nationalisme arabe ne pouvaient plus recourir d'une manière aussi consciente et volontaire aux concepts politiques et constitutionnels forgés par les auteurs européens dans le prolongement des analyses de Fichte et de Renan, dans la mesure où leur nouvel objectif était de se libérer de cette emprise européenne. On songe ici à la pensée politique du réformiste musulman, Rachid Rida 11, qui s'opposa à la domination française en Syrie. Charles Saint-Prot rappelle ainsi qu'il « critique les intellectuels occidentalisés qui entendent imiter les Européens, qui croient que la religion est incompatible avec la politique, la science et la civilisation contemporaine, et que tout État, qui se lie à la religion d'une façon effective, ne saurait être respecté, puissant et devenir l'égal des autres États 12 ».

Le cadre conceptuel, au sein duquel se développait la pensée nationale arabe, allait nécessairement évoluer en faveur d'une autonomisation de la pensée politique et constitutionnelle arabe en la matière <sup>13</sup>. Cette exigence méthodologique fut parfaitement comprise par Michel Aflak (1910-1989), qui reste sans doute le grand théoricien du nationalisme arabe. Dans son discours fondateur à l'Université de Damas en 1943, *Commémoration du Prophète arabe*, il souligne la nécessité pour les Arabes de parvenir à trouver leur propre chemin unitaire, en rejetant les modèles institutionnels étrangers importés. La « nation arabe » doit constituer une expérience politique originale, c'est à dire conforme aux exigences de l' « âme arabe ».

Reprenons une définition classique de la nation, celle du Dictionnaire Hachette



(1998) « C'est une communauté humaine caractérisée par la conscience de son identité historique ou culturelle et, souvent, par l'unité linguistique ou religieuse ». De cette définition ressortent les éléments suivants : une nation, comprise comme une communauté humaine, repose sur la prise en considération d'éléments subjectifs et objectifs. Il s'agira de revenir sur ces éléments dans la seconde partie de notre étude. A ce stade, il nous paraît très important de noter que le projet national arabe est avant toute chose et fondamentalement un projet d'essence politique. Ceci n'exclut pas que l'identité nationale repose sur la réunion de facteurs culturels ou économiques, mais in fine c'est un projet politique qui apparaît. Dans le cas de l'approche arabe de la nation, il existe néanmoins une difficulté majeure : c'est celle de la nécessaire conciliation entre l'aspiration entre l'idéal unitaire arabe qui tend à promouvoir l'idée d'un grand ensemble réunissant tous les Arabes dans le cadre d'une seule et unique nation et, d'autre part, la logique territoriale qui repose sur l'exigence de « frontière ». En réalité, et c'est là le cœur de notre sujet, tout l'enjeu pour les penseurs nationalistes arabes est de parvenir à une conciliation entre la Nation arabe, en tant que système unitaire réunissant toutes les personnes de langue et de culture arabes et, les nations arabes qui s'inscrivent dans le cadre du modèle étatique tel qu'il est apparu en Europe à compter du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, le nationalisme arabe peut, soit privilégier la mise en valeur d'une Nation arabe unitaire, soit se tourner principalement vers des modèles nationaux arabes qu'il importerait de privilégier par rapport au premier terme de l'alternative. Nous avons une illustration des tensions pouvant exister entre ces deux aspirations dans la constitution de la « République arabe unie » (RAU) de 1958. Avec cette union, la vague nationaliste pan-arabe atteint son apogée : elle traduit la symbiose d'une doctrine, représentée par le parti Ba'th, d'une base à partir d'un État pivot », l'Égypte de Nasser et d'un leadership incontesté, le Zaïm charismatique nassérien. Cet enthousiasme est alors si répandu dans le peuple que même les régimes monarchiques non révolutionnaires éprouvent le besoin d'épouser une variante du credo pan-nationaliste arabe. Ainsi, les deux royaumes hachémites d'Irak et de Jordanie annoncent leur union au sein d'une « Fédération arabe » en vue de faire contrepoids à la RAU. Cependant, la monarchie irakienne sera renversée par un coup d'État militaire. Les nouveaux dirigeants irakiens entament des pourparlers avec Le Caire pour rejoindre la RAU. Cette « euphorie unitaire » va néanmoins rencontrer des limites à partir des années 1960, années pendant lesquelles les intérêts nationaux reprendront le pas sur cette aspiration à un modèle unitaire pan-arabe. La RAU éclate ainsi en 1961. C'est le 28 septembre 1961 que Radio-Damas annonce le succès d'un coup d'État militaire renvoyant le vice-président égyptien, le Maréchal Amer au Caire et demandant l'abrogation du traité d'Union entre l'Egypte et la Syrie. Devant la tournure prise par les événements et la défection de plusieurs personnalités de premier plan du parti Ba'th, Nasser finira par accepta la sécession syrienne.

Bien évidemment, l'expérience de la RAU traduit institutionnellement et politiquement l'aspiration à ce projet politique national arabe unitaire. Très rapidement néanmoins, celui-ci achoppa sur la prise en considération des intérêts des deux États et la République arabe unie ne débouchera pas sur une construction durable. Les raisons en sont pour l'essentiel dans l'absence de clairvoyance dans l'entreprise d'unification 14 et dans

l'effet de sape des influences externes 15.

Une autre illustration des tensions entre ces deux aspirations contradictoires se retrouve dans les écrits d'Antoun Saadé (1904-1949) qui publia La genèse des nations. L'auteur est souvent présenté comme un « nationaliste arabe », alors qu'il est en réalité bien davantage un nationaliste syrien qui exalte les vertus de l'esprit syrien tourné vers le progrès politique, économique et social, plutôt que l'esprit oriental, compris comme étant empreint d'un mysticisme ayant pour effet de tourner les arabes vers le passé et la contemplation, plutôt que vers l'action 16. A. Saadé exalte la nation syrienne qui repose sur une originalité socio-culturelle que son parti, le parti national syrien n'hésitait pas à faire remonter aux Assyriens, aux Babyloniens, aux Phéniciens et aux Chaldéens. La définition de la nation suprême donnée par A. Saadé est celle du croissant fertile sans l'Égypte : de la Méditerranée à l'Euphrate, d'Antioche au canal de Suez. Comme le relève Charles Saint-Prot, cette nation syrienne comprend alors : « la petite Syrie (Cham), les territoires du Liban, de la Palestine et de la Jordanie ». On y trouvera plus tard l'Irak et, plus curieusement, Chypre <sup>17</sup>. Cette exaltation de cette grande nation syrienne, au détriment du nationalisme arabe, s'explique par le fait que, selon Saadé, une nation ne se fonde pas sur une langue ou une religion, mais sur la géographie : c'est l'endroit où l'homme vit qui définit son appartenance à une nation déterminée.

Cette tension entre ces deux pôles ne se manifeste pas uniquement au niveau des idées politiques, mais revêt bien évidemment des prolongements en terme de droit constitutionnel ou au niveau des textes de droit international concernant spécifiquement le monde arabe. A cet égard, il revient aux constitutions nationales de préciser quels sont les valeurs et principes qui sous-tendent les projets politiques nationaux <sup>18</sup> et comment ces derniers s'articulent avec l'aspiration à la constitution d'un modèle unitaire arabe. Le droit constitutionnel constitue le lieu d'expression de ces idées politiques nationales. Sur ce point, on ne peut que rejoindre les analyses du professeur Marie-Claire Ponthoreau sur les apports du comparatisme à une meilleure compréhension des cadres constitutionnels nationaux.

L'idée de nation arabe soulève par ailleurs des interrogations intéressantes en droit constitutionnel. Deux enjeux particuliers peuvent être identifiés :

La possibilité d'un point de vue politique et juridique de penser la nation dans un cadre supra étatique ? Certes, le Droit constitutionnel enseigne depuis très longtemps qu'il est des États plurinationaux, que G. Jellinek qualifie d' « États composites <sup>19</sup> », comme la Russie, et des nations sans État, comme pour la Palestine <sup>20</sup>. Néanmoins, la question qui se pose en l'espèce est d'une nature différente : peut-il exister une nation arabe qui transcende les différents États nations qui fondent la Ligue arabe ?

Le rôle des constitutions comme détermination d'un « contexte de sens » supranational. Est il envisageable de penser l'existence d'une Constitution commune à l'ensemble des États composant le monde arabe ? A ce sujet, il nous paraît qu'une piste intéressante d'analyse se trouve dans une réactivation des théories politiques du fédéralisme. L'histoire des idées politiques enseigne donc la complexité et le caractère pluriel de l'idée de « nation arabe ». Néanmoins, il est possible, en consultant les travaux des auteurs arabes éminents qui se sont penchés sur le sujet, d'en faire émerger une « construction d'ensemble » qui repose sur deux dynamiques complémentaires :

- Une dynamique de réaction : la pensée politique nationale arabe s'est construite en réaction à des dominations successives que furent les jougs ottoman et européen. Dans un autre registre, la question palestinienne a joué une fonction mobilisatrice évidente dans la définition de l'identité nationale arabe. A cet égard, la pensée nationale arabe s'est élaborée dans le cadre d'une *dynamique*, on rejoint l'idée de la dynamique de nations qui ne sauraient être statiques, qui fait écho à l'enseignement de G. Jellinek qui estimait que « pour que la conscience nationale prenne naissance, il faut encore que les hommes d'un groupe déterminé conçoivent les autres groupements comme des unités de civilisation distinctes ».

- Une dynamique d'action : la pensée nationale arabe ne peut se définir seulement en réaction à des facteurs liés à des dominations extérieures, mais également de manière positive par la reconnaissance de certains critères objectifs et la volonté de bâtir un projet politique commun. A cet égard, la pensée politique arabe renvoie à une conception de la nation que l'on avait eu l'occasion, notamment, d'aborder en travaillant sur la notion d' « État spirituel » dans la théorie politique de V. Havel <sup>21</sup>. En effet, à la page 162 des Méditations d'été, V. Havel précise ce qu'il entend par l'appartenance à une nation : il importe d'en parler la langue, de partager une certaine façon de voir le monde, d'une commune expérience historique, mais également de la façon tchèque « d'être courageux ou lâche, de l'humour tchèque ». La nation, chez V. Havel, renvoie ainsi, d'une part, à une histoire commune qui détermine une mémoire d'appartenance de l'ensemble des citoyens à une nation, mais également à une volonté de s'inscrire dans une culture partagée, de souscrire à des valeurs qui façonnent la vie en commun.

Cette recherche d'un idéal unitaire arabe est bien évidemment au cœur de la construction du projet politique nationaliste. Cette recherche d'identification se réalise en deux temps : en premier lieu, une identification négative du projet de « nation arabe », et en second lieu, une identification positive du projet de « nation arabe ».

### L'identification négative du projet de « nation arabe »

Trois facteurs successifs ont joué un rôle mobilisateur dans la construction de l'identité de la nation arabe : la domination ottomane, la domination européenne et la question palestinienne.

Depuis la conquête du Caire en 1517, puis de Baghdad en 1533, la majorité des terres arabes est placée sous la domination ottomane. Seul le Maroc et quelques tribus de la péninsule arabique y échappent. Le Calife, sultan ottoman, exerce un rôle à la fois politique, mais également spirituel sur la communauté musulmane de l'Empire. Le caractère arabe des provinces syriennes est alors assez secondaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire ottoman s'essouffle... On parle bientôt du « vieil homme malade » de l'Europe. C'est dans cette configuration qu'un fort mécontentement des populations arabes de l'Empire apparaît.

Les causes en tiennent pour l'essentiel dans la sous-représentation des députés arabes et l'imposition de la langue turque dans les parties arabes de l'Empire ottoman.

Dans ce contexte, apparaît un courant, l'arabisme, qui se répand dans le domaine linguistique et culturel arabe. Il s'agit alors de restaurer dans sa pureté et dans sa dignité la langue arabe. Un mouvement de renaissance s'ensuivit, la *Nahda*. Des auteurs, comme Nassir al Yazigi (1800-1871) et Boutros al-Boustani <sup>22</sup> (1819-1883), revisitent en ce sens les travaux d'écrivains classiques de l'époque abbasside. Ils insistent sur la revalorisation du classicisme arabe et insistent sur l'unité du peuple arabe, sans aucune distinction confessionnelle. Ces auteurs, à l'origine de l'arabisme 23, sont eux-mêmes des auteurs chrétiens. A l'instar du rôle majeur tenu par ces auteurs, il importe également de mentionner l'œuvre de Rachid Rida qui faisait partie du courant musulman réformiste (Islah) qui alliait réformisme religieux et nationalisme arabe. En 1905, le syro-libanais chrétien, Négib Azoury publiait à Paris, Le réveil de la nation arabe 24 en faveur de la création d'un État arabe indépendant. Le mouvement national arabe s'organisa alors dans des sociétés d'intellectuels, de hauts fonctionnaires et d'officiers généraux : la Ligue de la patrie arabe, créée en 1905 à Paris et qui reprend les idées d'al-Afghâni et de Kawâkibî, le Cercle littéraire (al Muntada), al Kahtâniyya, le parti de la décentralisation avec, notamment, des Palestiniens, des Libanais ou encore des Syriens comme Rafik el Azm, Rachid Rida...

Ce mouvement, principalement linguistique et culturel, dans un premier temps, va rapidement revêtir une dimension politique plus marquée. Cette tournure politique débouche en 1917 sur un soulèvement armé qui prit le nom de « révolte arabe ». Ce mouvement ne put néanmoins pas atteindre le but qu'il poursuivait et qui consistait à créer, sous le sceptre d'Hussein, un royaume comprenant toutes les régions arabes encore sous domination ottomane.

À peine libérés du joug ottoman, les nations arabes tombèrent sous la domination des grandes puissances européennes qu'étaient la France et la Grande Bretagne. Une question fort intéressante se posa alors : comment sauvegarder et consolider la solidarité de la communauté des croyants musulmans alors qu'Atatürk avait supprimé le Califat en 1924 ? La suppression du Califat par les Turcs avait suscité un certain nombre de convoitises au sein du monde arabe. Les Égyptiens estimaient légitimes, qu'en cas de restauration, la charge de Calife puisse leur revenir. D'autres songeait au Sultan du Maroc, qui était commandeur des Croyants, mais le royaume chérifien était depuis 1912 sous le contrôle de la France, d'autres enfin à l'Imam du Yémen, mais ce dernier n'était pas candidat à la fonction officielle. Rachid Rida (1865-1935), grand réformateur musulman, avait publié un ouvrage majeur en 1938, Le Califat ou l'Imamat suprême 25, pour arguer qu'il était nécessaire que l'institution califale soit rétablie et que cette dernière fonction devait être exercée par les Arabes. Rachid Rida inscrit cet ouvrage dans le prolongement de son engagement pour le nationalisme arabo-islamique dont il était un fervent partisan depuis la Révolution amorcée par les Jeunes Turcs en 1908 au sein de l'Empire ottoman. En effet, il s'efforçait de rapprocher l'identité arabe de l'identité islamique et ainsi de rapprocher le point de vue des nationalistes arabes de celui des réformistes musulmans.

C'est dans ce contexte que Charles Saint-Prot nous rappelle que deux appels avaient été lancés afin de réunir un Congrès dont l'ordre du jour aurait porté sur l'institution et l'avenir du Califat.

Le premier émanait des oulémas de la célèbre Université El Azar du Caire. Le second, en juin 1924, de l'émir du Nedjed pour insister sur « la nécessité de soumettre la question du califat à un congrès réellement représentatif des peuples musulmans. Ces deux Congrès, que l'histoire connaît sous le nom des « Congrès du Califat », vont finalement se tenir, en 1926, au Caire pour le premier, à la Mecque pour le second. Dans les deux cas, la discussion revêtait un double objet : le premier, davantage théorique, visait à s'interroger sur la définition même du Califat et sur ses rapports avec les principes fondamentaux de l'Islam, le second portait davantage sur l'institution d'un nouveau Califat dans la société arabe de l'époque, sur sa faisabilité.

Rachid Rida, qui avait participé aux deux Congrès, défendit alors dans son célèbre ouvrage précité de 1938 l'idée d'un nouveau Califat adapté aux circonstances nouvelles <sup>26</sup>. Dans le prolongement des analyses de R. Rida, le célèbre juriste égyptien, Abdel Razak Sanhoury <sup>27</sup>, prôna l'institution d'un Calife qui présiderait une sorte de confédération très souple des pays musulmans constituant une organisation internationale des pays musulmans au sein de la SDN. Selon ces auteurs, il revient à une institution de nature politico-religieuse de sauvegarder et de consolider la solidarité de la communauté arabe. Le lien fort entre l'arabité et l'Islam apparaît ainsi comme un fondement nécessaire de l'idée nationale arabe. Dans ces conditions, il va de soi que la « nation arabe » ne saurait reposer sur une vision laïque de ce projet politique. Certes, le nationalisme constitue une alternative à l'islamisme, mais il n'en reste pas moins que celui-là doit intégrer, comme on le verra, une dimension religieuse, celle de la tradition musulmane. C'est cette dimension qu'avait très bien perçue Michel Aflak dans le discours qu'il prononça à l'Université de Damas sur le « Prophète arabe ».

La « nation arabe » s'est également constituée en réaction à la domination des puissances européennes qui s'est instaurée au lendemain de la première guerre mondiale et s'est poursuivi jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'exemple syrien est particulièrement topique à cet égard. L'État syrien contemporain apparaît en 1919. Cependant, le nouveau régime ne pourra perdurer que quelques mois : en effet, l'intronisation du roi Façal à Baghdad, la défaite de l'armée syrienne à Maysaloun permettent l'application du régime du mandat international en Syrie. L'administration française démembre alors la Syrie en quatre États et retient une conception particulièrement extensive de sa mission en Syrie. C'est en réaction à cette politique qu'apparaissent des discours forts favorables à l'émergence d'un État syrien indépendant. C'est notamment le cas d'intellectuels chrétiens, mais également musulmans comme Sate' al-Husri et Abdel-Rahman Chahbandar. Pendant cette période, l'élan de la *Nahda*, qui a donné naissance au courant nationaliste arabe, s'essouffle et la Syrie, comme pour les autres États récemment créés dans le monde arabe, s'efforce, en premier lieu, de régler ses différends avec la puissance mandataire (promulgation d'une Constitution et signature d'un traité définissant ses relations avec la France <sup>28</sup>). La Constitution, promulguée en 1928, n'entra en

vigueur qu'en 1930 après le règlement d'un différend portant sur l'opportunité d'inclure un article, l'article 116, accordant un droit suspensif au haut-commissaire français à l'égard des décisions aussi bien du gouvernement que du parlement. Quant au traité franco-syrien, il ne fut signé qu'en 1936 après de longues péripéties. La signature du traité fut l'occasion pour la Turquie et la France de régler l'affaire du « Sandjak » (province d'Alexandrette), au détriment des intérêts syriens. L'entrée des forces britanniques en Syrie en 1941 conduit le commandant en chef des forces françaises libres à proclamer l'indépendance de la Syrie. Néanmoins, les troupes françaises ne quittèrent effectivement la Syrie qu'en 1946 à la suite d'une importante révolte. La Constitution, adoptée sous le mandat français en 1943, reste en vigueur jusqu'en 1950.

La constitution d'un État syrien indépendant amène les hommes d'États et juristes syriens à passer au second plan, dans l'ordre de leurs priorités, la question de la restauration de *l'Oumma ararbiya*, c'est à dire de la grande « nation unitaire arabe ». La problématique sera formulée en des termes sensiblement équivalents, quoiqu'avec des variables nationales évidentes, dans les États de la région également sous domination européenne, comme l'Égypte ou l'Irak.

La question palestinienne a également renforcé les ressorts constitutifs de la « nation arabe <sup>29</sup> ».

Ceci nous amène à présent à étudier les ressorts de l'identification positive de la « nation arabe » dans la pensée politique et constitutionnelle arabe.

### L'identification positive du projet de « nation arabe »

Les penseurs nationalistes arabes se sont efforcés de mettre l'accent sur ce qui permet d'assurer l'unité de la nation arabe. Une place particulière doit être réservée à la pensée politique de Michel Aflak sur le sujet du nationalisme arabe.

L'idéal unitaire arabe vise à englober l'ensemble des nations dont la population parle, pour l'essentiel, la langue arabe comme langue maternelle : « L'arabe est d'abord une langue, une langue sortie tout armée d'un chef d'œuvre incréé », une langue sacrée, celle dans laquelle Dieu a exprimé son message aux hommes par l'intermédiaire du Prophète. Lacouture, dans *l'Égypte en mouvement*, évoquait son « écriture mystérieuse, sa syntaxe difficile, ses formes à la fois précises et multiples qui en ferment l'accès aux étrangers, c'est à dire aux non-musulmans. La langue du prophète enferme, isole et protège dans leur orgueil blessé les peuples du Croissant <sup>30</sup> ». Le seul critère de la langue ne suffit cependant pas à identifier une nation. G. Jellinek relève ainsi qu'il « arrive que plusieurs nations distinctes parlent la même langue. Les Anglais, les Irlandais, les Américains parlent la langue anglaise; de même les Espagnols et certains peuples américains parlent la langue espagnole <sup>31</sup>... » L'illustre auteur estime, de la même manière, qu'il est impossible de considérer que la « communauté de religion puisse être considérée comme l'élément qui caractérise la nation ».

« Arabe » qualifie aussi le territoire sur lequel vit une Communauté d'Arabes ou d'hommes qui se définissent comme tels.



Débouché de la gorge du Sîq à Petra. On entrevoit la façade de El Khasneh. © David Bjorgen

A cet égard, ce territoire recouvre un espace qui pourrait être délimité de la manière suivante :

À l'Est avec les montagnes du Zagros et le golfe arabe qui forment la frontière avec la Perse.

Au nord, les montagnes qui forment la frontière avec l'Anatolie et le monde turc.

À l'Ouest, la Méditerranée et l'Atlantique,

Au sud-est, l'Océan indien.

Cet ensemble regroupe les vingt deux États membres de la ligue des États arabes <sup>32</sup> qui peuvent être regroupés en sousensemble : la péninsule arabique (Arabie Saoudite, EAU, Qatar, Bahreïn, Koweït, le Yémen, Oman), le Croissant fertile (Irak, Syrie, Liban, Palestine, Jordanie), le Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc).

Cet ensemble unitaire recouvre une grande diversité de situations géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles. Au regard de cette grande disparité, fait-il sens d'évoquer l'idée d'une « nation arabe » ? Peut-elle réellement exister ? Et, si tant est qu'il est

concevable de la penser d'un point de vue théorique, pourra-t-elle résister à sa confrontation avec le principe de réalité ? Ce dernier, particulièrement exigeant dans le domaine de la géopolitique et du droit politique, ne risque-t-il pas de privilégier les différents États-nations qui existent dans le monde arabe ? Si la question est légitime, la réponse n'est pas pour autant indiscutable : l'idée de « nation arabe » a survécu aux vicissitudes de l'histoire troublée de la région. Les échecs de régimes autoritaires corrompus, se réclamant de cette idéologie politique, ne saurait enterrer cette idée majeure qui est celle du projet politique arabe. Ce dernier pourrait prendre une forme renouvelée à travers l'application de l'idée

fédérale. La Fédération est définie par Carl Schmitt comme une « Union durable, reposant sur une libre convention, servant au but commun de la conservation politique de tous les membres de la Fédération en vue de ce but commun ». Pour être pérenne, la fédération, selon C. Schmitt, doit présenter une « homogénéité » que l'on peut donc qualifier d' « homogénéité fédérative ». Cette dernière peut être juridique, religieuse, culturelle...

Les précieux travaux du professeur Olivier Beaud ont bien montré que l'idée fédérale permettait d'instituer une Communauté politique qui se superpose à des communautés politiques déjà existantes et qui présentent entre elles un haut degré d'homogénéité qui permet la viabilité à terme de ce nouveau projet politique fédéraif. Si, dans la pensée politique et constitutionnelle contemporaine, c'est surtout au sujet de l'Union européenne que l'idée fédérale a été étudiée <sup>33</sup>, il nous paraît qu'elle peut se révéler d'une grande richesse conceptuelle et pratique concernant l'idée de « nation arabe ». Elle permettrait d'aller plus loin que le modèle classique de la Confédération d'États et pourrait constituer un levier pertinent pour analyser la ligue des États arabes et sa réforme.

Langue, territoire, Islam, nous avons en effet les éléments fondamentaux qui permettent de donner un sens à ce projet de communauté politique. C'est sur cette base précieuse que s'étoffent les doctrines nationales arabes dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

À cet égard, l'idée, qui sera reprise par Michel Aflak, est de considérer que les Arabes constituent bien un peuple qui se caractérise par l'utilisation d'une langue commune et une histoire en partage. Ils sont les héritiers d'une très ancienne civilisation, les Sémites, qui avaient développé la civilisation mésopotamienne après avoir dominé les Sumériens vers 2300 avant J.-C. Les Arabes sont considérés descendre d'Ismaël, le fils d'Abraham, un chef de tribu de la région d'Ur, en Mésopotamie. Il y aurait vécu en -1800 avant J.-C. à l'époque du grand royaume babylonien qui atteignit son apogée sous le long règne d'Hammourabi (-1792-1750). Les Arabes sont cités pour la première fois, en tant que tels, dans un texte assyrien de 853, faisant référence au roi arabe Gindibou<sup>34</sup>. Au VII<sup>e</sup> siècle, le terme « arabe » revient fréquemment dans les annales assyriennes pour qualifier les habitants de Syrie et de Palestine, puis les Nabatéens établis dans la région de Petra. Des textes néo-babyloniens font référence aux Arabou qui étaient les sujets du roi de Babylone. A partir d'Hérodote, les géographes qualifient d'« Arabes » les habitants de la péninsule, la *Djazirat al Arab* ou Île des Arabes. Les Romains appelèrent « province d'Arabie » l'ensemble de leurs possessions dans l'ancien royaume nabatéen et en Syrie. Cette province donna même à Rome un empereur, Philippe l'Arabe qui régna de 244 à 249. La langue arabe, pour sa part, émergea entre -500 et 500 après J.-C. à partir des langues sémites, et notamment l'araméen. Celui-ci fut d'ailleurs progressivement supplanté par l'Arabe à compter de 500 après J.-C. C'est à partir de la langue arabe que s'est exprimé le fait d'une âme commune que K. Khairallah qualifia d' « âme arabe ».

Il revient néanmoins à Michel Aflak d'avoir donné au nationalisme arabe sa théorisation la plus complète et satisfaisante. M. Aflak (1910-1989) est né à Damas au sein d'une famille appartenant à la bourgeoisie chrétienne orthodoxe. Son père était un nationaliste convaincu qui appartenait au Bloc national de Choukri al Kouatli, hostile à la

domination ottomane, puis à la présence française.

Selon lui, l'idée de nation arabe doit être totale. Le projet politique national arabe doit en effet englober l'économie, le social et la culture. Son projet global a pour finalité de restaurer la dignité du peuple arabe. Il souligne ainsi que « l'unité arabe est un idéal et un modèle. Elle n'est pas l'aboutissement ou la conséquence de la lutte que mène le peuple arabe pour conquérir la liberté et accéder au socialisme, elle est l'idée nouvelle qui devrait accompagner et diriger cette lutte. La puissance de la nation arabe ne correspond pas à l'addition des potentialités de chacune de ses régions. La somme est supérieure sur le plan quantitatif, et différente par sa nature » (La nature révolutionnaire de l'unité arabe - Février 1953).

Dans son célèbre discours d'avril 1943<sup>35</sup>, M. Aflak insiste sur une dimension essentielle qui sous-tend le projet unitaire arabe, celle du lien entre l'arabisme et l'Islam. Il reconnaît que l'Islam occupe une place prépondérante dans l'histoire des Arabes : « L'Islam incarné dans la vie du Prophète n'est pas aux yeux des Arabes un simple événement historique qu'on expliquerait en termes de temps et d'espace, de causes et d'effets ». Il ajoute que c'est un « mouvement si profond, si impétueux et si vaste qu'il est directement lié à la vie intrinsèque des Arabes, prise dans l'absolu. Autrement dit, c'est une image fidèle et un symbole complet et éternel de la nature, des riches possibilités et de l'orientation authentique de l'âme arabe ». Ce mouvement profond constitue le vecteur qui impulse une vitalité au projet national arabe : « l'Islam est l'élan vital qui actionne les forces latentes de la nation arabe et qui fait que se déchaîne la vie ardente qui emporte les barrages du conservatisme et les entraves du conventionnalisme pour rétablir le lien avec les notions profondes de l'univers ». Si les Arabes, sans distinction confessionnelle, acceptent cet état de fait, alors, « prise de saisissement et d'enthousiasme, la Nation arabe traduira ses sentiments en concepts nouveaux et en actions glorieuses ». Chaque mot a ici son importance. Le nationalisme arabe ne saurait se réduire à être un simple « sentimentalisme », car il doit s'adosser à des « concepts » rigoureux qui permettront enfin de déboucher sur des « actions concrètes ». On le voit, la pensée politique arabe ne se réduit pas seulement à un simple romantisme national, mais elle constitue bien davantage un projet politique, conceptuellement pensé, qui conduit les hommes à agir en ce sens.

Cette place essentielle de l'Islam dans la pensée nationale arabe doit être reconnue non seulement et, cela ne pose pas de difficultés majeures, par les musulmans, mais également par les chrétiens : « Un jour, lorsque leur nationalisme sera pleinement épanoui et qu'ils renoueront avec leur caractère original, les Arabes chrétiens sauront que l'Islam représente pour eux une culture nationale dont ils devront s'imprégner afin de la comprendre, de l'aimer et de la protéger en tant qu'aspect le plus précieux de leur arabisme ». Il ajoute : « Et si la réalité est encore loin de ce vœu, il incombe à la nouvelle génération d'Arabes chrétiens d'œuvrer avec courage et abnégation pour le réaliser, sacrifiant à cette fin leur orgueil et leurs intérêts. En vérité, il n'y a rien de tel pour eux que l'arabisme et l'honneur d'y appartenir ». Sans constituer un appel officiel à la conversion, cette prière de M. Aflak invite néanmoins les chrétiens à nier pour une large part leur identité et leur foi religieuses dans des sociétés où ils jouent un rôle essentiel, et cela depuis plusieurs siècles.

Il suffit de songer aux maronites au Liban, aux coptes en Égypte ou encore aux assyrochaldéens d'Irak. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les penseurs chrétiens ont joué un rôle aussi fondamental dans l'avènement du mouvement national arabe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre de M. Aflak se révèle très riche et prolixe. Elle tend sans cesse à cet effort continu pour « La lutte pour la résurrection (ba'th) » qui repose sur l'axiome selon lequel « L'unité arabe est l'idée du bouleversement même. Elle est, dans ce sens, supérieure même à la lutte contre l'impérialisme, malgré le sérieux et la violence de cette dernière; supérieure aussi, à la lutte pour la libération sociale et pour le socialisme qui pulvérise les intérêts dominants ainsi que les règles et les coutumes les plus fermement établies. En



effet la libération des forces étrangères bénéficie de l'enthousiasme direct du peuple, tandis que la libération sociale met en cause ses intérêts matériels immédiats. Ces deux libérations vont dans le sens général de notre époque qui avance vers la liquidation de l'impérialisme et de l'exploitation de classes, alors que l'idée d'unité n'implique aucune notion de passivité. L'intérêt matériel n'y apparaît que partiellement, indirectement, et avec des gains différés. Tout y est positif et c'est plus une notion spirituelle qu'une notion matérielle. L'unité relève d'un comportement prémédité et non pas d'une réaction spontanée. De même qu'elle implique de renoncer aux simplifications et aux intérêts immédiats, elle s'adresse à l'esprit et fait appel à une foi profonde, elle exige le sacrifice du présent au profit de l'avenir, une préparation rigoureuse et une éducation d'un type nouveau » (*Unité de combat, unité de destin*, août 1955).

On le voit, un projet politique fondé sur une méthode exigeante émerge. Ce mouvement en faveur de l'idéal unitaire arabe, qui repose sur une aspiration profonde des peuples arabes, va néanmoins dans les années 1960 et 1970 se heurter au principe de réalité et au jeu puissant des États et de leurs intérêts. Si bien, qu'aujourd'hui un certain pessimisme semble parfois dominer lorsqu'est évoquée cette « idée de nation arabe ». Pessimisme n'est cependant pas raison et l'on pardonnera au constitutionnaliste de songer avec bon espoir que c'est sans doute dans l'application renouvelée de la théorie de la Fédération au monde arabe que de bonnes chances de renouveau sont à entrevoir. Mais c'est là un autre projet, idée directrice d'une autre étude.

Photo: Le président Gamal Abdul Nasser avec les fondateurs du parti Baas Michel Aflaq (à g.) et Salah al-Bitar en 1958. Source: Al Baath Online - Fi Sabil Al Baath

#### Notes

- 1. Celle-ci se prolongea avec les Congrès de Jérusalem de 1931 et de Bloudane (1937).
- 2. On y lira avec intérêt la note écrite par Charles Saint Prot, *Commémorations nationales en 2013 en Europe,* Paris, 2012, p 258-259.
- 3. J. Bergue, Les Arabes, Paris, Sindbad, 1979.
- 4. Article « nation », *Dictionnaire de philosophie politique*, sous la direction de P. Raynaud et de S. Rials, Paris, PUF, Quadrige, 2003.
- 5. En revanche, A. Esmein qualifie la nation de « phénomène naturel », dont les « conditions sont la race, le milieu et les circonstances historiques ». Il évoque l' « évolution propre des nations ». En revanche, il ne donne pas d'exemples concrets, voir A. Esmein, Éléments de droit constitutionnel français et étranger, avant-propos de Dominique Chagnollaud, réédition aux Éditions Panthéon-Assas, Paris, 2001, p 284.
- 6. G. Jellinek, L'État moderne et son droit. Première partie : Théorie générale de l'État, réédition, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2005, préface d'O. Jouanjan, p 204.
- 7. Idem, p 205.
- 8. T. Rambaud, « Zum Grundsatz der religiösen Neutralität im französischen Staatsrecht », in *Weltanschauliche Neutralität, Meinungsfreiheit, Sicherungsverwahrung*, sous la direction de J. Masing et O. Jouanjan, Tübingen, 2013, p 21-38.
- 9. J. G. Fichte, Discours à la nation allemande (1807-1808), traduction française, Paris, Aubier-Montaigne, 1981.
- 10. Voir, sur ce sujet, l'ouvrage majeur de G. Khoury, La France et l'Orient arabe : Naissance du Liban moderne, 1914-1920, Paris Armand Colin, 1994.
- 11. Après la mort de Mohammed Abdou en 1905, c'est son disciple R. Rida (1865-1935) qui prend sa suite et devient la personne centrale du réformisme musulman. Il s'attache ainsi à l'élaboration théorique des principes de la réforme islamique. Il s'efforce ainsi de renforcer la solidarité de la communauté musulmane et à dynamiser la tradition grâce à la pratique de l'Ijtihâd.
- 12. C. Saint-Prot, La tradition islamique de la réforme, Paris, CNRS éditions, 2010, p 118.
- 13. B. Tibi, Arab nationalism, The MacMillan Press, 1981.
- 14. Quand le pacte syro-égyptien fut signé, aucune planification n'avait été envisagée pour la structure et le fonctionnement du nouvel État. Cette Union fut souvent analysée comme une « annexion » pure et simple de la Syrie par l'Égypte de Nasser. En outre, certains cadres égyptiens se sont comportés en Syrie comme en pays conquis. Plusieurs mesures furent très mal comprises en Syrie. On songe ici aux mesures socialistes de l'été 1961, par exemple.
- 15. On peut citer le complot, en 1958, du roi Sa'oud d'Arabie qui était destiné à perturber le discours public de Nasser à Damas, par exemple.
- 16. A. Saadé est né en 1904 au Mont-Liban. Il est grec-orthodoxe. En 1924, il fonda son premier mouvement politique, une association secrète dont l'objectif était la libération de la Syrie et la dénonciation des traités de Versailles et de Sèvres. En 1930, il devient journaliste à Damas. Deux années plus tard, en 1932, il fonda le parti syrien national qui devient ensuite le parti social nationaliste syrien (PSNS), également connu dans les milieux francophones sous le nom de parti populaire syrien (PPS). Ce parti plaidait pour l'existence d'une identité syrienne historique et le refus de la constitution d'un État libanais séparé. En 1935, Saadé fut arrêté et condamné à six mois d'emprisonnement pour « activités subversives ». Il écrivit en prison son ouvrage, *La genèse des nations* (*Nouchou'al oummam*) en 1938. Après avoir trouvé refuge en Amérique latine, il rentra au Liban en 1946 après le départ des Français. Il plaida alors pour un État laïc, pluraliste, social et démocratique.
- 17. C. Saint-Prot, *Le mouvement national arabe, émergence et maturation du nationalisme arabe de la Nahda au Bass*, ellipses, 2012, p 104 et suiv.
- 18. La tendance récente des Constitutions, issues notamment d'une transition démocratique, est à l'inscription de valeurs, caractérisant l'État ou le régime politique, au sein des articles liminaires. On peut ici citer, à titre d'exemple, l'article premier de la Constitution sud-africaine de 1996 qui fonde la nouvelle République sur un certain nombre de valeurs ou encore l'article I-2 du défunt projet de « Traité établissant une Constitution pour l'Europe » adopté le 29 octobre 2004. Parmi ces valeurs figure en bonne place la « Liberté ». On retrouve celle-ci énoncée dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne proclamée en décembre 2000 et, une nouvelle fois, en 2007, dans la perspective de son rattachement au traité de Lisbonne : « Consciente de son patrimoine spirituel et

- moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice ».
- 19. G. Jellinek, *L'État moderne et son droit. Première partie : Théorie générale de l'État*, réédition, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2005, préface d'O. Jouanjan, p 204.
- 20. Sur le rapport entre « État » et « nation », A-M. Le Pourhiet, *Droit constitutionnel*, Paris, Economica, 2012, 4<sup>e</sup> édition, p 4-8.
- 21 T. Rambaud, « Quelques réflexions sur « l'État spirituel » dans la pensée de V. Havel », *Revue administrative*, 2012. n°389. p 492-496.
- 22. K. Abou-Rjaili, « Boutros al Boustani, 1819-1883 », in *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Paris UNESCO, vol. XXIII, n°1-2, 1993, p 125-134.
- 23. H. Laurens, L'Orient arabe: arabisme et Islamisme de 1789 à 1945, Paris, Armand Colin, 1993. Sur l'arabisme, se reporter également aux travaux de Madame Anne-Laure Dupont, voir, notamment, « Nahda, la renaissance arabe », Le monde diplomatique, 2009.
- 24. N. Azoury, Le réveil de la nation arabe dans l'Asie Turque en présence des intérêts et des rivalités des puissances étrangères, de la curie romaine et du patriarcat œcuménique: partie asiatique de la question d'Orient et programme de la Ligue de la patrie arabe, Paris, Plon-Nourrit, 1905, 257 pages.
- 25. R. Rida, *Le Califat ou l'Imamat suprême*, traduction annotée d'Henri Laoust, Beyrouth, 1938, réédition, Paris Adrien Maisonneuve, 1986. Sur l'œuvre de R. Rida, voir C. Saint-Prot, *Le nationalisme arabe, alternative à l'intégrisme*, Paris Ellipses, 1998. Du même auteur, *La tradition islamique de la réforme*, Paris CNRS éditions, 2010, p 118-119.
- 26. Sur ce sujet, on a eu l'occasion d'aborder la réponse de Rachid Rida à l'affirmation d'Abdel Ali Razek, L'Islam et les fondements du pouvoir, 1925, selon laquelle qu'il n'y avait aucune nécessité du Califat en Islam voir T. Rambaud, « Islamologie et droit constitutionnel : la nécessaire prise en considération des principes du Droit public musulman dans le champ des études de Droit constitutionnel », Revue internationale de Droit comparé, 2012, n°4, p 853-863 27. A. R. Sanhoury. Le Califat, une évolution vers une société des nations orientales. Paris. Geuthner. 1926.
- 28. M. Flory, B. Korany, R. Mantran, M. Camau, P. Agate, *Les régimes politiques arabes*, Paris, 1991, 2<sup>nde</sup> édition, PUF, Thémis Science politique, p 296-297. L'analyse de l'exemple syrien est issue de cet ouvrage collectif.
- 29. Sur ce sujet, voir sous la direction de D. Chevallier et A. Miquel, *Les Arabes, du message à l'histoire*, Fayard, 1995, 647 pages.
- 30. Cité dans M. Flory, B. Korany, R. Mantran, M. Camau, P. Agate, *Les régimes politiques arabes*, Paris, 1991, 2<sup>nde</sup> édition, PUF, Thémis Science politique, p 16.
- 31. G. Jellinek, L'État moderne et son droit. Première partie : Théorie générale de l'État, réédition, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2005, préface d'O. Jouanjan, p 206.
- 32. Sur la ligue arabe, on voudrait renvoyer à la précieuse, même très datée, étude du professeur B. Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU, B. Boutros-Ghali, « La crise de la Ligue arabe », Annuaire français de droit international, 1968, p 87. Voir également, L. Bouony, « Le régime des décisions dans la ligue des États arabes », *AFDI* 1983, p 545
- 33. Par exemple, O. Beaud, « L'Europe vue sous l'angle de la Fédération. Le regard paradoxal de Paul Reuter », Revue Droits, 2007, n°45, p 47-71. Cette thèse est cependant souvent discutée. Certains auteurs arguent qu'il ne serait pas nécessaire de faire émerger cette troisième voie, celle de la Fédération, entre « Confédération d'États » et « État fédéral », y compris pour rendre compte de la nature originale de l'Union européenne.
- 34. Sur ce point, C. Saint-Prot, Le mouvement national arabe, op.cit., p 12.
- 35. Discours du 5 avril 1943, « A la mémoire du prophète arabe ». Ce discours est reproduit dans l'ouvrage de C. Saint-Prot précité sur Le mouvement national arabe. Nous tenons à remercier sincèrement l'auteur d'avoir attiré notre attention sur ce très beau texte de M. Aflak.

# La France et le mouvement national arabe

Gérard D. Khoury, Écrivain et Historien Chercheur associé à l'IREMAM, Aix-en-Provence

Un peu plus d'un siècle après la parution de l'ouvrage de Négib Azoury (*Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque*, Plon, Paris, 1905), je vous propose de revisiter ce texte en le replacant dans son contexte historique, puis d'examiner son contenu.

D'abord qui était Négib Azoury? On sait peu de choses le concernant. Sa date de naissance est incertaine: il serait né en 1873 dans le vilayet de Beyrouth ou de Damas. Après des études secondaires à Beyrouth, il a étudié à l'École de Sciences politiques à Paris, puis à Istanbul. Chrétien maronite libanais, il a occupé pendant plusieurs années des fonctions d'adjoint à Kiazim bey, Moutassaref (gouverneur) de Jérusalem à partir de 1898. En raison d'un conflit avec ce dernier, Azoury se rend au Caire où il attaque Kiazim bey dans le journal *Al Ikhlas*. Puis, il quitte le Caire pour Paris en 1904, où il fonde « La ligue de la patrie arabe » qui, disent les mauvaises langues, n'a eu que deux membres, lui-même et un de ses amis! Il est condamné à mort *in absentia* par les Ottomans pour avoir quitté son poste à Jérusalem sans autorisation. C'est à Paris que paraît « *Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque* » en 1905. C'est aussi à Paris qu'il envisage de publier un journal « L'indépendance arabe ». N'ayant probablement pas réussi à intéresser le Quai d'Orsay à ses projets, comme saura le faire plus tard Chekri Ghanem¹, autre maronite libanais, plus lancé à Paris comme auteur dramatique avec sa pièce *Antar*, il retourne vivre au Caire où il meurt en 1916.

## Le contexte historique dans l'Empire ottoman après l'accession au pouvoir d'Abdülahmid II

Après plusieurs guerres perdues par les Ottomans dans les Balkans, les provinces européennes – sous l'influence des mouvements des nationalités – se libèrent de l'Empire et forment de nouveaux États. Le Tsar Nicolas 1<sup>er</sup>, prenant acte dès 1853 de cet affaiblissement, désigne l'Empire ottoman comme « l'homme malade de l'Europe ».

La composition plurielle de la société est progressivement modifiée et la majorité de l'Empire devient musulmane. Le sultan va de plus en plus favoriser le panislamisme et le pantouranisme dans un réflexe défensif de repli des Ottomans sur eux-mêmes et sur les provinces arabes de l'Empire. Après la suspension de la constitution en 1876, le pouvoir du sultan devient de plus en plus autocratique. L'espoir des habitants des provinces arabes – dans le cadre d'une vie constitutionnelle – de voir reconnaître leur spécificité culturelle et linguistique arabe est vite déçu quand la constitution est suspendue.

Dans le dernier quart du siècle, commencent à se manifester des mouvements dans les provinces arabes en faveur de la reconnaissance de l'arabité à Beyrouth, à Damas ou au Caire. Le mouvement de renaissance arabe ou *Nahda* est principalement le fait de chrétiens syro-libanais. « *Mais*, comme l'écrit Nadine Picaudou, *cet arabisme culturel chrétien de la Nahda porte en lui ses propres limites, qui ne sont pas seulement celles d'une utopie intellectuelle confinée aux cercles marginaux de l'intelligentsia <sup>2</sup>. »* 

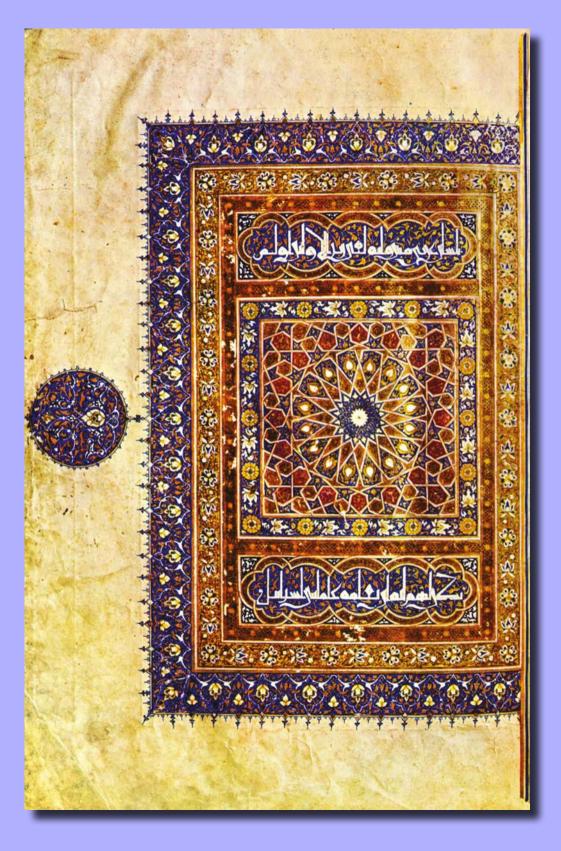
Les premières sociétés secrètes en faveur de l'arabisme voient le jour à Beyrouth en 1875. Dans son ouvrage classique, « *The Arab Awakening* », Georges Antonius a élucidé l'action de ces sociétés. Jusqu'à la publication de son ouvrage, on ignorait le contenu des textes affichés. Grâce à une correspondance du consul anglais à Beyrouth conservée dans les archives du *Foreign office*, le texte de trois placards nous est connu. Les membres de ces sociétés affichaient nuitamment des placards sur les murs de Beyrouth, pour inciter les habitants du vilayet à réclamer la reconnaissance de la langue et de la culture arabes dans l'Empire, ainsi que la décentralisation de ces provinces. Antonius réussit à interroger au Caire, dans les années 1930, Farès Nimr, qui avait fait partie de ces sociétés, et recueille son témoignage sur leurs activités, qui sont l'expression d'un proto-nationalisme arabe.

À la même époque, on assiste à l'émergence d'un réformisme musulman, que défendent le Persan Jamal El Din Al Afghani <sup>3</sup> et l'égyptien Mohammad Abdou, les plus éminents réformistes. « Une de leurs grandes préoccupations, écrit Robert Santucci, est de réfuter l'idée que l'islam serait responsable de la régression culturelle des peuples musulmans et contraire à l'esprit scientifique <sup>4</sup>.

On peut rattacher à ces courants réformateurs l'intellectuel et journaliste d'Alep, Abdel Rahman al Kawakibi<sup>5</sup>.

Ce sont là les origines de deux mouvements politiques qui se développeront au XX<sup>c</sup> siècle. Les chrétiens de l'Empire, tournés vers l'Europe et ses valeurs, défendent l'arabisme, car il permet d'intégrer musulmans et chrétiens dans un même combat pour l'unité arabe. Les musulmans majoritaires de l'Empire, dans un repli identitaire, se tournent vers l'islam et leur mouvement fait appel à l'unité de la *Oumma* musulmane dans laquelle les chrétiens sont des minoritaires, avec la crainte d'un retour possible à un statut de *dhimmis* <sup>6</sup>.

Comme l'écrit Henry Laurens : Si Kawakibi découvre l'arabisme à partir de l'Islam, son contemporain chrétien Négib Azoury le pose à partir des idées européennes et de la confrontation avec le sionisme. Ce maronite, ancien fonctionnaire dans le sandjak de Jérusalem, est en dehors de son contact avec les premiers sionistes, directement influencé par le nationalisme et l'antisémitisme français avec des mentors comme Maurice Barrès 7.



La publication de l'ouvrage Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque – Présence des intérêts et des rivalités des Puissances étrangères, de la Curie romaine et du Patriarcat Œcuménique. – Partie asiatique de la Question d'Orient et programme de la Ligue de la Patrie arabe de Négib Azoury en janvier 1905 chez Plon à Paris.

Les sous-titres résument ce que l'auteur va développer dans l'ouvrage.

Ce qui est toujours cité de l'ouvrage d'Azoury, ce sont les premiers paragraphes de son avant-propos retenus pour leur intuition prémonitoire :

« Deux phénomènes importants, de même nature et pourtant opposés, qui n'ont pas encore attiré l'attention de personne, se manifestent en ce moment dans la Turquie d'Asie : ce sont le réveil de la nation arabe et l'effort latent des Juifs de reconstituer sur une très large échelle l'ancienne monarchie d'Israël. Ces deux mouvements sont destinés à se combattre continuellement, jusqu'à ce que l'un d'eux l'emporte sur l'autre. Du résultat final de cette lutte entre ces deux peuples représentant deux principes contraires, dépendra le sort du monde entier. Ce n'est pas la première fois, du reste, que les intérêts de l'Europe dans la Méditerranée sont agités dans les pays arabes ; car ce territoire, qui met en communication trois continents et trois mers a été, à des époques différentes, la scène où se sont déroulés des événements qui ont renversé le cours des destinées de l'univers.

Ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur la question d'Orient ont limité leur étude aux Balkans et à la Turquie d'Europe, croyant que c'est en Macédoine que se trouve l'unique solution de ce problème ardu ; ils n'ont attaché aucune importance aux possessions asiatiques du Sultan, alors que ce sont les pays arabes qui forment le véritable nœud de l'énigme. De même ceux qui ont traité la question juive, se sont placés à un point de vue particulier, restreint aux intérêts du pays auquel ils appartenaient ; ils n'ont pas suffisamment tenu compte du caractère universel du péril. »

L'ouvrage ne se maintient pas sur cette ligne de crête et constitue un mélange d'études à prétention scientifique sur les intérêts des grandes puissances dans l'Empire ottoman et de pamphlets contre le sultan ottoman Abdülhamid et le gouverneur Kiazim Bey de Jérusalem. Il comporte onze livres. Le livre premier est consacré à une description de la Palestine. Je m'y attarderai davantage que sur les suivants. Les multiples citations donneront au lecteur l'atmosphère ambivalente de l'ouvrage.

À côté d'un état des lieux – description géographique, climat, population, confessions religieuses, rivières et lacs, situation de la paysannerie, etc. – qui se veut objectif, avec chiffres à l'appui, Azoury cherche à attirer l'attention sur les projets sionistes quand il écrit : « Les Juifs de nos jours ont parfaitement compris les fautes de leurs ancêtres ; aussi cherchent-ils soigneusement à les éviter dans la reconstitution de ce qu'ils appellent leur ancienne patrie, en acquérant la partie de la Palestine que leurs aïeux n'avaient pas pu posséder, et en occupant avant tout les frontières naturelles du pays ; voilà deux points des plus importants dans le plan d'action des Sionistes. Ces frontières naturelles sont pour eux, le mont

Ci-contre : page de frontispice d'un Coran du XIVe siècle, illustré par Arghoum Châh. D.R.

Hermon qui renferme les sources du Jourdain et la vallée du Léontès au nord, avec le territoire compris entre Rachaya et Saïda pour avant-garde ; le canal de Suez et la presqu'île du Sinaï au Sud ; le désert arabique à l'Est, et la Méditerranée à l'Ouest. Ainsi constituée, la Palestine devient un pays imprenable dans les mains d'un peuple qui saurait se défendre <sup>8</sup>. »

Azoury passe à la polémique quand il écrit : « Le gouvernement turc, s'il est permis de donner ce nom à une société de brigands dirigée par un scélérat, non seulement ne fait rien pour améliorer le sort du paysan, mais il agit systématiquement de manière à ruiner encore davantage ce malheureux pays. En Turquie il n'y a ni sécurité, ni paix, ni justice : vous pouvez assassiner quelqu'un ; si on vous arrête, il vous suffira de payer pour qu'on vous relâche <sup>9</sup>. »

Ou encore sous prétexte d'informer ses lecteurs européens, Azoury écrit : « En Europe, on s'imagine volontiers qu'en Turquie on n'opprime que les Chrétiens. On a tort, car les Musulmans sont encore plus maltraités que les Chrétiens : seulement ces derniers étant plus cultivés que les autres se révoltent contre les vexations et les exactions du gouvernement, et appellent à leur secours l'Europe chrétienne et civilisée, tandis que les Musulmans n'osent jamais élever la voix parce qu'ils savent très bien que leurs cris ne serviraient qu'à leur attirer des représailles ; au fond, les Musulmans, surtout dans les pays arabes, ne désirent pas moins que les Chrétiens l'indépendance ou même l'occupation étrangère 10. »

Ces propos « généralisateurs » sont destinés à encourager les interventions des puissances européennes. Azoury et Ghanem plus tard, parlent au nom des Arabes musulmans qu'ils ne représentent aucunement, faussant l'appréciation du Quai d'Orsay.

Azoury mêle une incitation au voyage romantique à une invective contre le gouvernement turc : « J'ai passé plusieurs hivers au Caire, mais ils ne valent pas les deux semaines de séjours que j'ai faits sur le lac de Tibériade, au mois de février dernier (1904). Je conseille à ceux qui aiment la rêverie mélancolique et charmante, d'aller passer dix jours à Jaffa, au mois de mars, lorsque les orangers sont en fleurs. Certes, sans les tracasseries et les vexations d'un gouvernement barbare, et sans la désolation et les incommodités de toutes sortes que les Turcs entretiennent à dessein dans le pays, les rivages riants du gracieux lac de Génézareth et les bords imposants de la mer Morte, seraient peuplés de villas superbes et d'hôtels somptueux; et les étrangers viendraient tous les ans en nombre considérable passer l'hiver en Terre-Sainte et y répandre la richesse et le bien-être 11. »

Dans le livre II, Azoury analyse la politique de la Russie et les intérêts qu'elle a en Palestine face à ceux de la France et il ne manque pas de décocher ses flèches de nouveau contre la vénalité de Kiazim bey et de son drogman Béchara Habib. Dans le livre III, c'est au tour des intérêts britanniques : « La Grande Bretagne est, après la Russie, la puissance européenne que la question d'Orient intéresse le plus. Sa politique est, sur tous les points, opposée à celle des Russes, et les Anglais sont les ennemis les plus vigilants et les plus actifs de l'envahissement moscovite 12 »

C'est l'occasion pour Azoury de vanter l'exemplarité du colonialisme anglais : « Jamais les Anglais n'emploieront la force pour imposer leur langue et leur civilisation à leurs colons ou à leurs protégés ; ils les leur insinueront tout au plus par des moyens pacifiques et lents <sup>13</sup> »

L'analyse de la politique anglaise en 1904 est bien faite par Azoury, mais elle n'a

aujourd'hui qu'un intérêt limité par rapport à la thèse de son livre. Il développe d'ailleurs très peu ce qui est la base de ce réveil de la nation arabe et qui réunit Kurdes, Arméniens et Arabes dans le même combat : « ... les nations diverses soumises au cruel Padischah se sont réveillées ; elles ont pris conscience d'elles-mêmes et rêvent d'indépendance. Les Arméniens, les Kurdes et les Arabes se préparent à secouer, ensemble, le joug odieux des Turcs pour se constituer respectivement en monarchies libérales et constitutionnelles. Ces trois nations sauveront la paix et la liberté de l'Asie et du monde entier ; ils formeront trois barrières infranchissables devant la Russie envahissante <sup>14</sup> ». Voilà suggérés, à l'intention des puissances européennes, les Étatstampons.

Négib Azoury réserve une approche spéciale à la France dans le Livre IV, laissant apparaître sa préférence pour elle : « De toutes les puissances européennes, la France est celle qui offre, aux opprimés et aux malheureux, le concours le plus généreux et le plus spontané. La nation française est essentiellement chevaleresque. … Protectrice de l'opprimé, la France est aussi un des flambeaux les plus lumineux de la civilisation et de la liberté, et lorsque le flambeau s'éteindra, le monde éprouvera pendant longtemps, un malaise général 15 »

Le plaidoyer en faveur de la France est sans faille pour Azoury: « La France est la nation qui possède le plus de droits et qui a le plus d'intérêts dans toute l'étendue de l'empire ottoman, tant en Europe qu'en Asie. Outre les innombrables missions, maisons d'éducation, orphelinats, asiles, dispensaires, hôpitaux, écoles, elle a presque dans toutes les provinces, d'énormes capitaux engagés dans des entreprises de chemins de fer, de mines, de concessions, de monopoles, etc, etc. Ses droits sont plus nombreux et plus anciens, et ses intérêts sont plus considérables et plus centralisés dans les pays arabes que partout ailleurs. ...mais ce que personne ne peut encore revendiquer à l'égal de cette dernière (la France), c'est la protection des catholiques qui lui constitue une clientèle énorme et un centre d'action très important 16. »

Il n'est pas étonnant qu'Azoury, après ces éloges du rôle de la France au Levant, ait cherché un appui financier du Quai d'Orsay pour ses activités et la publication de son journal « L'indépendance arabe ». Il aura moins de succès que Chékri Ghanem dont l'action interviendra durant la première guerre mondiale et qui se verra attribuer pour ses publications et son action un montant mensuel important  $^{17}$ .

Azoury reprend ses critiques à l'égard de l'Empire : « Le gouvernement turc, qui ne peut vivre qu'au milieu des troubles et des massacres, ne respecte les catholiques orientaux que parce qu'il connaît la sollicitude de la France pour eux. Or le jour où il verra qu'on les abandonne, il songera à leur préparer une boucherie, semblable à celle de 1860 18 ».

Azoury conclut enfin : « Nul plus que la France, n'aura le droit de nous gouverner, et aucune puissance ne sera aussi chaleureusement acclamée, en débarquant dans les pays arabes, le jour où le démembrement de l'empire turc aura été décidé. »

Le jugement optimiste d'Azoury, comme celui de Ghanem plus tard, sur le rôle de la France au Levant ne sera pas celui des nationalistes arabes musulmans au moment de la création des États du Levant à la conférence de la paix à Paris en 1919-20.

Dans ses livres V-VI et VII, Azoury examine plus rapidement la politique de l'Allemagne et de l'Autriche, la politique de l'Italie et celle des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Notons juste cet extrait sur les visites du Kaiser où Azoury mêle l'information et

la polémique : « Deux visites du Kaiser à Constantinople, dans une période de cinq ans, ont suffi aux Allemands pour obtenir une foule de concessions, de mines et de chemins de fer, dans différentes provinces de l'Anatolie et pour donner un tel développement au commerce austro-allemand qu'il occupe, aujourd'hui, le premier rang en Asie Mineure. C'est que le Sultan, qui voit l'Europe s'éloigner de lui, refuser de le traiter comme un souverain digne de ce titre, et le considérer plutôt comme un brigand de bas étage, se trouve honoré de recevoir chez lui, un grand empereur européen qui, tout en le méprisant, le relève un peu aux yeux de ses sujets <sup>19</sup> »

Dans le livre IX – le plus long de l'ouvrage (p. 181 à 256) Azoury laisse libre cours à sa critique véhémente de l'Empire ottoman et à ses attaques contre Abdülhamid particulièrement, mais aussi du gouverneur de Jérusalem taxé de toutes les corruptions et de tous les vols. Le ton est particulièrement virulent et souvent ordurier. Il accumule les charges contre le sultan, qui n'hésite pas à faire empoisonner ses ennemis, sans parler de ses abus, puisqu'il possède, par exemple, une partie des terrains de la Cisjordanie.

Azoury, de nouveau, se veut prophétique quand il parie ici sur la chute de l'empire avant la mort du sultan. Deux exemples le montrent bien, le premier sur Abdülhamid et le second sur Kiazim bey :

1- « ...De tous les souverains qui ont régné sur la Turquie, Abdul-Hamid est celui dont le gouvernement a été le plus néfaste à son pays. C'est pourquoi il sera le dernier monarque de la dynastie d'Osman. Depuis qu'il est sur le trône, il a, successivement, perdu la Roumanie (définitivement), la Serbie, le Monténégro, la Bulgarie, le territoire de Kars et Batoum, Chypre, l'Égypte, la Tunisie, la Roumélie orientale, la Thessalie et la Crète, c'est-à-dire plus de la moitié de l'empire. Il verra, avant sa mort, la désagrégation du reste. Prenez les tyrans les plus maudits dans l'histoire, ajoutez-leur César Borgia et le prince de Machiavel, vous n'aurez pas encore Abdul-Hamid »

2- « Kiazim bey, à Jérusalem, dépassait son collègue de Beyrouth en brigandages et en turpitudes : sa maison était le refuge des voleurs et des assassins de grand chemin »

#### L'impression que laisse la lecture de l'ouvrage est pour le moins ambiguë

Si Azoury est un libanais ottoman rompu à la culture française, il reflète bien la position des chrétiens maronites fidèles à la France et ne voyant de recours que par elle au Levant. Son intuition, davantage qu'une analyse étayée, lui fait prédire le choc de deux nationalismes encore balbutiants, l'arabe et le sioniste et ses projections d'avenir sont étonnantes, même s'il faut y voir l'influence de son anti-sémitisme hérité de ses lectures maurassienne et barrésienne.

Son anti-ottomanisme n'est pas sans fondements – notamment à propos de l'absolutisme d'Abdülhamid et de la corruption qui règne dans l'Empire ottoman-, mais il a recours à des arguments excessivement malveillants et partiaux, noircissant le trait jusqu'à l'invraisemblance et la mauvaise foi. L'exagération de l'argument le rend peu crédible politiquement.

Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque est davantage un constat argumenté des rivalités entre les grandes puissances européennes dans la question d'Orient qu'un

dossier solide de l'émergence d'un nationalisme arabe. Il diffère en cela des positions d'Abdel Rahman al-Kawakibi face à l'empire ottoman : « Face à cette idéologie dominante, al-Kawakibi est un des premiers intellectuels musulmans à défendre la thèse du panarabisme, doctrine jusque là essentiellement défendue par les Arabes chrétiens, traditionnellement plus influencés par la culture politique européenne. Au contraire du panislamisme, le panarabisme d'al-Kawakibi insiste sur le rôle historique de la nation arabe au sein du monde islamique. Tout en défendant l'idée de l'unité islamique, il conclut à la supériorité ethno-culturelle des premiers croyants -c'est-à-dire des Arabes- par rapport aux autres peuples progressivement islamisés, dont les Turcs 20 »

Ses idées radicales lui valent d'être emprisonné à Alep, et quand Kawakibi sort de prison en 1898, il part se réfugier en Égypte où il continue dans la presse à critiquer l'absolutisme ottoman. A ses yeux, le meilleur moyen de libérer les populations, c'est la diffusion du savoir et de la science. Après un voyage à Karachi, il rentre au Caire où il meurt en 1902, sans doute empoisonné par des agents turcs.

Il est légitime de noter que le plaidoyer de Négib Azoury vise à obtenir pour luimême les subventions du Quai d'Orsay qu'il sollicite pour le soutenir dans ses publications et ses activités à Paris après la publication de son livre.

La contribution de Martin Kramer <sup>21</sup>, « Azoury : A Further Episode <sup>22</sup> » permet d'ajouter quelques traits au portrait de Négib Azoury. Il nous dépeint Azoury comme un intrigant intelligent, décidé à obtenir des subsides pour ses publications et son action. Kramer se réfère à une correspondance au Quai d'Orsay du chargé d'affaires français au Caire, Chalandier de Valdrôme, le 29 janvier 1908, consécutive à une lettre datée du 4 avril 1907, de Négib Azoury à Stéphen Pichon (ministre des Affaires étrangères), conservée dans les archives du Consulat de France à Gizé, à défaut de l'être aux archives du Quai d'Orsay. Par cette lettre, Azoury demande au ministre de financer un voyage d'études en Afrique du nord pour y examiner l'action pan-islamique des Ottomans et proposer des moyens de la contrer. Par ailleurs il suggère qu'il faut faire évoluer la politique française de protection des chrétiens d'Orient : « ... Si votre Excellence m'honorait de sa grande confiance, je pourrais l'aider graduellement à remplacer le système actuel purement religieux par un système civil bien plus avantageux qui pourrait s'étendre moralement aux chrétiens non catholiques et même aux musulmans 23 ». Il est en contradiction avec ce qu'il avait écrit dans son livre où il défend le point de vue maronite, ce qui peut signifier qu'il prend en compte la situation française après la loi de séparation des Églises et de l'État de juillet 1905 et que par opportunisme il propose d'aider la France à faire évoluer sa politique orientale. Azoury réclame aussi le soutien du ministre pour son travail de journaliste et pour la publication de « L'Indépendance arabe » qui n'a pas trouvé de financement. Par ailleurs, il ne parle plus d'un financement français pour armer la révolte arabe qu'il appelle de ses vœux. Stéphen Pichon par une lettre du 8 avril 1907 demande à Valdrôme son avis, qui à son tour interroge Fernand Wiet, le consul de France à Jérusalem. Ce dernier, par une note manuscrite informelle, qualifie Azoury de : « non intelligent et d'une moralité douteuse ». En tant qu'élève gouverneur, écrit Wiet, il ne faisait rien, passait ses journées à fumer des cigarettes et à boire des cafés ». Wiet, rappelant la haine d'Azoury pour le gouverneur, conclut qu'Azoury est ce genre d'homme qui prend partie d'une manière inconsidérée, sans analyser les motifs de son attitude. En somme, écrit Wiet, c'est un bluffeur et un homme sans le sou. » Valdrôme édulcore la note de Wiet et répond au ministre en termes diplomatiques au sujet de l'influence d'Azoury. Il ne manque pas pourtant d'indiquer que son attitude s'apparente pourtant à un chantage contre le sultan.

Valdrôme note qu'Azoury essaye de gagner des musulmans à ses idées arabes, et rappelle qu'il lui avait dit avoir introduit certains éléments dans « Le Réveil de la nation arabe dans l'Asie turque » pour gagner la confiance des musulmans. Plus d'une fois, écrit Valdrôme, Azoury lui a indiqué que son livre était un tableau idéal qu'il espérait réaliser plutôt qu'une description exacte de la situation réelle, ajoutant qu'Azoury se plaignait que ses idées trouvaient peu d'écho auprès des musulmans.

Dans sa correspondance avec le Quai d'Orsay, selon Kramer, Valdrôme reste prudent dans son jugement à l'égard d'Azoury et reconnaît qu'il fréquente au Caire les légations étrangères et que grâce à lui, il obtient des renseignements sur les rivaux de la France en Orient, notamment l'Angleterre. Il note aussi qu'Azoury est ouvert à l'influence des Anglais et qu'il bénéficie de leur largesse. En conclusion, Valdrôme conseille qu'on s'attache quand même les services d'Azoury pour éviter qu'il ne se tourne vers les rivaux de la France.

Ultérieurement en 1910, indique Kramer, Azoury est associé à la Grande Loge Nationale d'Égypte, dirigée par Idris pacha Raghid, et qui est le centre d'une opposition anti-ottomane. Raghid est aussi à l'origine de la création de loges maçonniques au Liban, en Syrie et en Palestine.

Les différentes facettes de Négib Azoury qui apparaissent à travers cet article de Martin Kramer permettent de mieux cerner le personnage. On comprend ainsi la composition de son ouvrage qui mélange les informations se voulant objectives sur les provinces arabes de l'Empire ottoman et les prises de position véhémentes contre cet empire, n'hésitant pas à lui porter les coups les plus bas. Face à ce texte, l'historien est mal à l'aise, partagé entre la reconnaissance de la vision prémonitoire de l'avant-propos et le ton pamphlétaire du livre, qu'on comprend mieux après ce portrait un peu plus détaillé de Négib Azoury. Pour certains, il n'est pas surprenant que le texte d'Azoury puisse apparaître comme faussement nationaliste, d'un esprit partisan, davantage destiné à faire appel à l'Europe qu'à soulever un vrai sentiment nationaliste arabe.

Il faudra attendre la révolte arabe de juin 1916 avec la première affirmation politique du nationalisme arabe, représenté par l'émir Faysal <sup>24</sup> pour que l'idée arabe trouve ses premiers fondements sérieux.

#### Notes

1. B. Oudet, *Le rôle du Comité central syrien dans la politique syrienne de la France, 16 juin 1917-24 juillet 1920*. Mémoire de maîtrise. Sorbonne, 1986.

- 2. Nadine Picaudou, La décennie qui ébranla le Moyen-Orient, Complexe, Bruxelles, p, 39
- 3. Il faut rappeler ici la réaction de Djamal al-Din al-Afghani (1839-1897) à la conférence d'Ernest Renan à la Sorbonne le 23 mars 1883 et la controverse qui s'ensuivit. C'est Khalil Ganem, le frère de l'auteur dramatique, qui présente al-Afghani à Renan.
- 4. Robert Santucci, Revue du Tiers monde, t, XXIII N° 92 oct.-déc. 1982, p, 819-820
- 5. Devenu journaliste, (Kawakibi) travaille d'abord pour le journal officiel *al-Furat* avant de fonder en 1878 al-Shahbaa', le premier hebdomadaire arabe d'Alep, dans lequel il dénonce la tyrannie du sultan Abdülhamid II qui vient d'abolir la Constitution ottomane de 1876 et de rétablir l'absolutisme impérial. Or, pour légitimer le rétablissement du pouvoir absolu, le sultan ottoman s'appuie largement sur la doctrine panislamique qui prône l'union de tous les musulmans, quelle que soit leur appartenance nationale, au sein d'un même empire en l'occurrence l'Empire ottoman et sous la conduite d'un seul chef, le Calife, fonction que les sultans ottomans ont récupérée depuis que Sélim l<sup>er</sup> avait transféré le siège du Califat du Caire à Istanbul en 1516. fr.wikipedia.org/wiki/Abd al-Rahman al-Kawakibi.
- 6. Les Dhimmis sont les gens du livre, juifs et chrétiens, protégés par l'islam.
- 7. Henry Laurens, *L'Orient arabe, Arabisme et Islamisme, de 1898 à 1945*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 104.
- 8. Négib Azoury, Le Réveil... p. 6-7.
- 9. ibid, p, 25.
- 10. Ibid, p,27 -28.
- 11. Ibid, p, 42.
- 12. Ibid, p, 83.
- 13. Ibid, p, 86.
- 14. Ibid, p, 98.
- 15. Ibid, 101-102.
- 16. Ibid, 108-109.
- 17. B.Oudet, p. 41 : « ... Depuis mars 1915, Ganem dirige un journal en langue arabe à Paris « Al Moustakbal ». À ce titre, il reçoit du ministère une somme mensuelle de 4 000 francs, prélevés sur les fonds spéciaux. A cette somme s'ajoutent 1.500 francs pour « articles à faire paraître dans la presse arabe d'Égypte et des Amériques » et 200 Fr. au titre de directeur de la Correspondance d'Orient qui a repris sa publication en mai 1916 après presque deux ans d'interruption pour cause de guerre. Soit un total de 72.000 Fr par an inclus dans le budget du Comité Central syrien que Ganem évalue à 300 000 Fr ( en moyenne pour 1918 et 1919). M.A E, E-Levant 1918-1929 Vol. 57 Syrie-Liban, fol. 25-52 18. *Ibid*, p. 126.
- 19. Ibid, p 137-138.
- 20. Source: fr.wikipedia.org/wiki/Abd al-Rahman al-Kawakibi
- 21. Kramer, historien, disciple de Bernard Lewis, peut être tenté, sous couvert d'une étude scientifique, de charger le trait, s'agissant d'un maronite libanais, et il faut donc le lire en tenant compte d'une subjectivité qui pourrait se manifester sous le travail objectif du chercheur.
- 22. Middle Eastern Studies, Londres, vol 18, N° 4, octobre 1982, p. 351-358
- 23. « But if Your Excellence would honor me with your high confidence, I could help you gradually to replace the purely religious system now in force with a more advantageous civil system, one that could extend morally to non-catholic Christians and even to Muslims. »
- 24. « Le mouvement national arabe balbutiant et clandestin d'avant guerre s'épanouit à Damas autour de l'administration de Faysal. » Nadine Picaudou, *La décennie qui ébranla le Moyen-Orient,* éditions Complexe, Bruxelles, p, 114.

## Le Musée imaginaire

### en partenariat avec le musée du quai Branly



#### Grands espaces

Les Indiens d'Amérique ont depuis toujours fasciné les Européens. Depuis toujours ? En fait, rien n'est moins sûr, car le cinéma hollywoodien est passé par là et l'image que nous nous faisons de l'Indien a été passablement façonnée par cette esthétique du cinéma typiquement nord-américaine. Et l'Indien, c'était le problème des Blancs. Comme Jean Raspail l'a dépeint en son temps, dans son passionnant ouvrage les Peaux rouges aujourd'hui, les Indiens ou, plus exactement les Amérindiens, ont inégalement supporté le choc de la rencontre avec les Européens.

Les épidémies, les armes à feu, l'alcool, tout cela a profondément déstabilisé des sociétés extrêmement différentes des nôtres. À plus d'un titre, c'était le pot de terre contre le pot de fer.

Le réveil indien des années 1970, auquel justement Raspail a rendu hommage, a pourtant ouvert une nouvelle période, de reconquête, pour des populations qui avaient été comme dépossédées d'elles-mêmes. Cependant, ces sociétés ont aussi développé des résistances et ont su imaginer des adaptations spectaculaires : le cheval en fait partie.

Alors qu'au moment où les Espagnols débarquent dans le « Nouveau Monde », les Aztèques sont effrayés par ces hommes-animaux, quelques décennies plus tard, les chevaux des Blancs, redevenus sauvages dans les grandes plaines nord-américaines, sont dressés par les Indiens, montés à cru et deviennent, associés au fusil, un moyen redoutable de déplacement dans des espaces immenses. L'image de l'Indien qui dévale du canyon en embuscade fusil au poing est déjà un pur effet de la rencontre avec l'Occident.

La légende du western a fait le reste. Cette légende a du reste forgé, dans le même mouvement, l'imaginaire des grands espaces. La fameuse Monument Valley fait partie de notre patrimoine paysager collectif, au même titre que les chute du Niagara ou le Mont Blanc. Mais dans le cas des grandes plaines, que l'on retrouve avec la Pampa argentine, appelée par Drieu la Rochelle « un vertige horizontal », nous avons affaire à une immensité qui, même domptée depuis longtemps par les hommes, demeure encore, dans un recoin de notre esprit, cette terre sauvage et infinie, parcourue par des tribus farouches.

Le cliché le dispute donc à l'histoire, mais dans tous les cas, les Grandes Plaines constituent un paysage qui, par sa vacuité paradoxale, demeure profondément évocateur de l'Amérique. C'est ce que propose de découvrir le Musée du quai Branly, dans une exposition consacrée aux Indiens des grandes plaines, du 8 avril au 20 juillet 2014. B.G.



Grande coiffe en plumes d'aigle et feutre rouge. Décor de perles sur le front.  $XIX^e$  siècle.

Laine, perles, plumes d'aigle, fourrure 183 x 70 x 19 cm, 771 g Dakota, population Sioux © musée du quai Branly, photo Claude Germain



Ce cheval bondissant semble presque doué d'une vie propre. Exécuté vers 1875, soit une époque tardive dans l'histoire des relations entre Européens et Amérindiens, on peut se demander quel était son statut ? Bâton de danse, cela implique un usage rituel bien particulier, ce qui laisserait penser que l'aspect esthétique de l'œuvre serait secondaire. Mais en 1875, les Indiens sont déjà depuis des siècles en contact avec les Blancs. Comment percevaient-ils les productions artistiques des Européens, s'ils y avaient accès ? Et comment ces objets étaient, quant à eux, perçus par les Européens de cette époque ? Si l'objet a survécu jusqu'à nous, c'est certainement parce que l'on a considéré que sa valeur esthétique devait être reconnue et préservée.



Bâton de danse à effigie de cheval Hunkpapa Lakota, vers 1875, bois, cuir et bronze © Courtesy of the South Dakota State Historical Society



## Expositions

#### La nuit au Muséum National d'Histoire Naturelle

La nuit est-elle un objet géographique? De nos jours, quelle que soit la géographie que l'on pratique, la réponse semble être oui. En effet, de la géographie urbaine, où Luc Gwiazdzinski a démontré l'importance des transformations des territoires à la tombée de la nuit, et l'émergence de véritables « territoires nocturnes », à la biogéographie, l'alternance jour-nuit engendre des changements de perception de notre environnement qui méritent largement d'être étudiés en tant que tels. Des déambulations nocturnes à la façon dont nous percevons la nuit, c'est tout un monde, tour à tour inquiétant ou intrigant, qui nous interpelle.

Notre part animale trouvera donc bien des échos à ces interrogations dans l'exposition proposée par le Muséum National d'Histoire Naturelle qui, dans sa Grande galerie de l'évolution, propose d'explorer l'univers nocturne des animaux, mais aussi des Hommes.



En effet, l'exposition montre à la fois des objets en rapport avec les croyances liées au monde de la nuit, au firmament et au cosmos nocturne, mais aussi des ouvertures sur la manière dont les animaux vivent la nuit : les différentes sections se déploient autour des thèmes « le ciel nocturne », « la vie nocturne dans la nature », « une nuit de sommeil » et « les monstres de la nuit ».

On y découvre tour à tour quels animaux peuvent se rencontrer nuitamment, mais aussi leur posture de sommeil, leur mode de vie et leurs organes de perception particuliers, avec des jeux pour les plus jeunes. Cela permet au Muséum de présenter quelques-uns des formidables spécimens naturalisés de leurs collections. L'exposition revient sur l'imaginaire et les mythes avec des



armoires de chasseurs de vampires ou de loups-garous. Tout cela fait réfléchir, dans une ambiance évidemment nocturne. Réfléchir à l'alternance jour-nuit, que l'on a tendance à oublier du fait de l'artificialisation croissante de la nuit, refoulée à l'extérieur de nos villes à grands renforts de lampes halogènes et autre. Mais la pollution lumineuse commence à être combattue, certaines villes avant décidé d'éteindre leur éclairage public passée une certaine heure, ce qui ne manque pas de réveiller de vieilles peurs chez certaines personnes... Un peu comme le loup, la nuit est une réalité enfouie en nous qui réagit avec notre imaginaire de manière parfois surprenante. Le mérite de l'exposition est de montrer une réalité naturelle et humaine un peu négligée à travers des objets toujours intéressants. On peut même observer des fragments de météorites au microscope binoculaire. Une facon de rappeler la réalité matérielle d'au-delà de la terre. en rapport avec notre réalité terrestre. Finalement, ce parcours est fortement évocateur d'un

Finalement, ce parcours est fortement évocateur d'un monde que nous ne connaissons plus très bien, mais qui continue à nous parler, Profondément. **B.G**.

Exposition la Nuit, Grande Galerie de l'Évolution, Muséum National d'Histoire Naturelle, Jardin des Plantes, Paris, jusqu'au 3 novembre 2014.

Ci-contre : un loup-garou tiré des *Chroniques de Nuremberg*, d'Hartmann Schedel (1440-1514).

Ci-dessus : Une vue de l'exposition.

## Livres

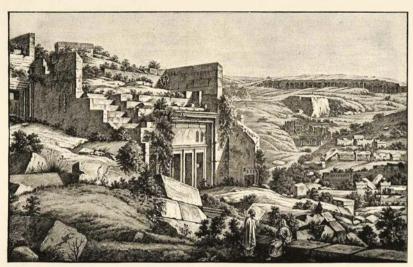


Romain H. Rainero, Jean Raimond Pacho (1794-1829), un explorateur niçois méconnu et la découverte de Cyrène, éditions Publisud, 2013, 22 €.

En août 2013, des observateurs se sont émus de constater que le site prestigieux de Cyrène était détérioré par des pelleteuses, le but étant d'offrir des terres à des habitants peu scrupuleux ou ignares. La destruction de ce patrimoine archéologique inestimable, heureusement classé par l'UNESCO, inquiète au plus haut point Ahmed Hussein, un professeur d'archéologie libyen.

Cette actualité fait écho à l'histoire, à ce livre consacré à Jean-Raimond Pacho, le grand découvreur de Cyrène injustement méconnu. Quel habitant de Nice peut en effet parler de Pacho, un niçois qui a donné son nom à une rue face au port ? Pacho est ignoré aussi des membres de la Société de géographie qui lui a pourtant, en son temps, apporté tout son soutien pour son expédition et qui l'a honoré de son prix, le 31 mars 1826, pour ses découvertes.

Au début du 19e siècle, les côtes septentrionales de l'Afrique étaient bien connues, parcourues régulièrement par les marins et les marchands depuis des siècles. En revanche l'intérieur des terres orientales libyennes restait mystérieux même si quelques écrits anciens comme ceux du géographe Strabon laissaient entendre, presque deux mille ans plus tôt, qu'elles recelaient des vestiges très importants. S'y aventurer était trop dangereux, quelques tentatives avaient été interrompues par la rencontre avec des « bandits du désert ». Pourtant Pacho s'engagea dans cette recherche, en solitaire, avec courage et détermination en même temps qu'avec de subtiles précautions, à savoir l'appui d'autorités locales et du doigté pour entrer en communication courtoise avec les habitants. Il sentait qu'il y avait à trouver là des traces riches de civilisations antiques. Il ne fut pas déçu. Il découvrit le vaste site occupé par Cyrène, la cité fondée par des Grecs vers 644 av. J.-C. et qui a été l'une des capitales culturelles de l'antiquité ; elle a ainsi donné son nom à cette région fertile, la Cyrénaïque, qui jouxte la frontière égyptienne. Pacho n'était pas seulement un explorateur cultivé, c'était aussi un grand artiste peintre comme en témoignent ses cent planches représentant tout ce qu'il a vu, en particulier des monuments bien conservés qu'il a identifiés et auxquels il a donné des noms. Revenu à Paris, il a été encouragé à rédiger un ouvrage sur ce séjour du 3 novembre 1824 au 17 juillet 1825, accompagné de ses splendides



A PORTION OF THE RUINS OF CYRENE, THE NECROPOLIS.

Drawn by Boudier, from Pacho, Voyage dans la Marmarique.

titre: Relation d'un voyage dans la Marmarique. la Cyrénaïque et les oasis d'Audielah et de Maradèh, accompagnée de cartes géographiques et topographiques et de planches présentant les monuments de ces contrées, Paris, Firmin Didot, 1827-1829, en deux volumes, le premier pour le texte, le second pour les planches. Mais la vie de Pacho qui était fragile psychologiquement a connu un funeste destin joint à la perte du souvenir de son extraordinaire découverte. Plusieurs explications permettent de comprendre cette double issue tragique et c'est là tout le mérite de Romain Rainero de réhabiliter ce Niçois de naissance, en détaillant la paternité de la découverte de Cyrène. Ce professeur d'histoire contemporaine de Milan qui, comme Pacho, allie la culture italienne à l'humanisme français, montre

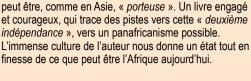
la multiplicité et l'effet additionnel des motifs qui

dessins pour livrer son précieux témoignage. Son

ont conduit à ce total oubli. Des engagements visà-vis de Pacho n'ont pas pu être tenus comme, par exemple, celui du roi Charles X dont la chute a constitué un grand préjudice à la reconnaissance de cet exploit. Plus encore, le caractère même de Pacho, son état psychique qualifié de mélancolie qui l'a conduit à se suicider trois jours après sa trente cinquième année, ont largement contribué à limiter l'ampleur de son œuvre et à faire volatiliser ses mérites.

Heureusement les archives, en particulier celles de la Société de géographie dans lesquelles a puisé l'auteur de ce livre captivant par son authenticité, ont scellé la mémoire de cet explorateur et permettent aujourd'hui de lui rendre enfin un juste hommage.

Jacques Gonzalès



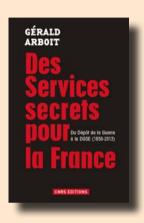
G. F.



### Georges Courade, Les Afriques au défi du XX<sup>e</sup> siècle, Belin, 2014, 330 p., 26 €

Quand l'Afrique s'éveillera, le monde tremblera-til ? Car le continent sub-saharien serait en train de décoller, si l'on en croit les économistes conseillant les entrepreneurs toujours avides de marchés prospères et de bonnes affaires. Mais n'est pas Bolloré qui veut... Pour l'instant, l'imaginaire (et la réalité de l'Afrique). c'est encore beaucoup la guerre, la pauvreté de masse. les migrations... Comment démêler l'écheveau un peu compliqué des visions de l'Afrique ? S'il suffisait de « soulever sa charge pour recevoir de l'aide pour la mettre sur la tête », ce serait simple. Pour Georges Courade, auteur d'une excellente Afrique des idées reçues (2006), tout est à inventer : des « équilibres » entre sociétés civiles et Etats, la sécurité, la citadinité, la solidarité entre les générations. Admettons que « le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre [ne soit] pas la ligne droite, mais le rêve », le chemin risque d'être long et... incertain : jeunesse des pays, démocratie, géographie des populations, etc., sont des sauts d'obstacle très haut à franchir. Courade se pose l'éternelle question de la géographie comme « atout ». Ce qui est vrai ici ne l'est pas là. Pas de réponse à l'échelle du continent. Prenons le cas de la RD du Congo, « scandale géologique », dirigée par des satrapes, vide et entouré par des pays surpeuplés qui tentent de le démembrer. Quelles solutions ?

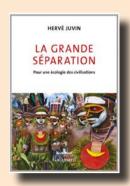
L'équation africaine dans la mondialisation se résume à des territoires encore mal contrôlés, des zones frontalières belliqueuses, des ONG envahissantes, une Chine crainte, des Etats-Unis aux aguets... Sur la question démographique, Courade apporte des réponses sur les sociétés, leurs structurations mais ne tranche pas sur la « bombe à retardement » que constitue le milliard d'Africains supplémentaires qui vont naître d'ici une génération. Heureusement, notre auteur qui connaît bien le terrain africain sait voir les « matrices dynamiques », les « succès ignorés », l'économie manufacturière qui



### Gérard Arboit, Des services secrets pour la France, CNRS-Editions, 2014, 444 p., 25 €

Et si les géographes s'intéressaient aux services secrets? Car après tout, la gouvernance territoriale implique aussi des formes de contrôle en réseau, des acteurs discrets, des résultats qui ne sont pas négligeables. Pourquoi ignorer qu'en 1856 un mémoire au ministère de la Guerre écrit par Joseph Tanski est à l'origine des premières réflexions sur l'espionnage « à la française » à l'origine de nos services actuels ? Bien sûr, les rois avaient leurs services de renseignement, mais pas organisés comme la DCRI de 2008. Ce ne sont pas les guerelles entre le Quai d'Orsav et le ministère de la Guerre qui nous intéressent, mais la manière dont les contrôles se mettent en place depuis le Second Empire et leurs applications géographiques comme la surveillance de l'Allemagne. Malgré la « professionnalisation » des espions et contreespions, on ne partage pas l'enthousiasme de l'auteur sur les succès « incomparables » pendant la Seconde Guerre mondiale et la colonisation. Les pages sur le contre-terrorisme sont remarquables et annoncent la manière avec laquelle les services qui emploient 700 fonctionnaires, usant abondamment de nouvelles technologies, se mettent au service d'un monde en plein chambardement. Un livre passionnant comme un thriller.

G. F.



Hervé Juvin, *La grande séparation. Pour une écologie des civilisations*, Gallimard, Le Débat, 2014, 388 p., 22,50€

Dans ce troisième volet d'une trilogie entamée il y a bientôt dix ans, le journaliste Hervé Juvin se jette dans un grand débat d'actualité. L'occasion de savoir quels sont les échos des travaux de géographie et géopolitique dans la pensée médiatique. La pensée d'Hervé Juin vagabonde le temps d'un footing à Guéméné où naît « un espoir immense : en finir avec l'histoire, avec la géographie, et avec toutes les chaînes de l'être –ici, de l'être-là, de l'être déterminé ». Ça tombe bien, parce que la géographie nous paraît de plus en plus prégnante, compliquée avec des ouvertures (nombreuses) et des fermetures (longuement évoquées dans l'ouvrage d'ailleurs). Donc, l'idée d'en finir, il faut analyser...

Revoilà depuis la Bretagne (ne l'oublions pas, nous sommes en footing) l'implosion des nations, l'avenir « qui sera régional, local » (avec un point d'interrogation de bon aloi), la place des États-Unis (encombrants alliés toujours perdants sur les théâtres de guerre depuis le Vietnam). « l'actualité ethnique » (sic) et les craintes américaines sur « l'Eurabie », etc. Ça décoiffe, ça zappe d'un continent à l'autre, on passe de la course sur route Alencon-Médayy à Shanghai. Juvin excelle à parler du déracinement, de l'agression de la modernité, de la destruction des cultures par les migrations forcées, de cette culture du « rien » dont parlent les riches, de la pauvreté des statistiques pour parler d'un pays, de ces « agressions » d'Obama au Caire ou de Cameron à Jakarta contre l'Islam... La grande séparation dont il est question ici serait de sortir de l'histoire, de sortir de la nature.

Mais si notre rêve de la société de la connaissance se fracasse sur la transmission, ce qui condamnerait « sans appel notre civilisation », alors il va falloir réagir face à cette « démocratie sans terre ». Rechercher d'où vient cette stratégie de l'épuisement : est-ce le développement

à la Truman luttant contre les communistes et voulant donner raison à ceux qui préféraient le système capitaliste au nom du « doux commerce » à la Montesquieu ? Est-ce l'Etat garant des droits illimités des individus qui s'invite jusque « dans le lit », les écoles, les assiettes, les salles de bain (halte à la consommation de l'eau) jusqu'à faire imaginer à Juvin que « l'individuation est une technique du pouvoir d'Etat ».

La grande séparation est un livre terrible par son constat : les êtres humains s'échangent sur des marchés indignes (adoption de pauvres par les riches), fabriquent de l'expulsion, sont interdits d'identité. Nous sommes passés de la peur des autres à la haine de soi. Quelles nouvelles formes politiques sont-elles en train de naître ? « Nous vivons 1492 à l'envers. Ce n'est pas la découverte du Nouveau monde, c'est la perte du monde de la paix, de la confiance, de la sûreté ». Nous sommes en route vers l'anomie, la société de l'obéissance dont l'autre nom est une société sans morale, où la question de faire le bien ne se pose plus, sinon de faire tout ce qui est possible. La notion d'espace public libre d'accès et gratuit est de plus en plus menacée (D. Mangin).

On en dévoilera pas plus, mais pour ceux qui ne se contentent pas de la fatalité de l'histoire, qui tentent de comprendre pourquoi le Monde est mis devant de terribles défis, Juvin pose les bases d'une écologie des civilisations qui nous aide à veiller au grain de notre humanité.

G. F.

## Cinéma



Sur les sites de référence du cinéma, pointent de curieux onglets proposant les « meilleurs films de tous les temps selon la presse ». Si vous avez manqué l'un ou l'autre, c'est l'occasion de fouiller dans votre vidéothèque ou de vous plonger dans le passé cinématographique plutôt que de subir la sortie hebdomadaire très fournie de ce qu'il faut bien appeler des navets. Nous ne retenons de ce TOP 100 que les premiers films les plus cités qui apportent une réelle connaissance géographique du monde. Le premier film français est assez loin dans le classement... Résultat : l'Amérique du Nord a construit notre imaginaire avec le cinéma comme l'Europe l'a fait avec la peinture.

Le dictateur, Charlie Chaplin, sortie en avril 1945. Dans le ghetto juif d'une ville allemande vit un petit barbier qui ressemble énormément à Adenoid Hynkel, le dictateur de Tomania qui a décidé l'extermination du peuple juif. Le barbier est bientôt arrêté en compagnie de Schultz, un farouche adversaire d'Hynkel...

Le mécano de la Générale, Clyde Bruckman, Buster Keaton, sortie en février 1927. Johnnie Gray est cheminot en pleine Guerre de Sécession aux États-Unis. Il s'engage dans l'armée nordiste et mène la bataille avec sa locomotive, la General.

Les moissons du ciel, Terrence Malick, sortie en juin 1979. Bill, ouvrier en fonderie, sa soeur Linda et sa petite amie Abby quittent Chicago pour le Texas où ils sont embauchés dans un grand domaine...

Il était un père, Yasujirō Ozu, sorti en 1942. Au Japon, un professeur responsable de la mort d'un de ses étudiants choisit de quitter son travail et sa ville pour retourner dans son village natal. Il place son fils dans un établissement scolaire et ne le reverra que rarement. Le fils devenu enseignant à son tour, retrouve son père pour lui annoncer sa volonté de vivre avec lui.

12 hommes en colère, Sidney Lumet, sorti en 1957. Aux États-Unis, un jury de douze hommes doit statuer, à l'unanimité, sur le sort d'un jeune homme accusé de parricide. S'il est jugé coupable, c'est la chaise électrique qui l'attend. Onze jurés le pensent coupable. Seul le huitième, un architecte, n'est pas certain de la culpabilité de l'accusé et a de sérieux doutes. Il expose fermement ses doutes. Une fresque superbe sur les motivations et préjugés d'hommes issus de milieux différents.

**Barry Lyndon**, Stanley Kubrick, sorti en 1975 (ci-dessus). Le film dépeint le destin d'un jeune intrigant irlandais



sans le sou, Redmond Barry, de son ascension sociale pleine d'audace et de perversité dans la fastueuse société anglaise du XVIII<sup>e</sup> siècle à sa déchéance, après s'être marié avec une riche *lady* qui lui a apporté une fortune considérable et donné un fils. Une plongée dans l'Europe des Lumières.

La nuit du chasseur, Charles Laughton, sorti en 1956. Dans les années 1930 aux États-Unis, lors d'un court séjour en prison, le pasteur Harry Powell a comme compagnon de cellule Ben Harper, un homme désespéré qui, pour sauver sa famille, a commis un hold-up et assassiné deux hommes. Œuvre inclassable : film noir, western, fantastique ?

Raging Bull, Martin Scorsese, sorti en 1981. Un boxeur américain d'origine italienne surnommé « le taureau du Bronx » à New York, issu d'un milieu modeste. Il atteint les sommets grâce à des combats mythiques, qui lui donnent le titre de champion du monde. Avant une déchéance qui n'en finit pas.

Les contes de la lune vague après la pluie, Kenji Mizoguchi, sorti en 1953. Le Japon au XVI<sup>e</sup> siècle. Deux couples de paysans sont pris dans la guerre civile et partent pour la ville. Kenjuro le potier rencontre la princesse Wakasa au marché.

Les enchaînés, Alfred Hltchkock, sorti en 1948. Alicia, fille d'un espion nazi, mène une vie dépravée. Devlin lui propose de travailler pour les États-Unis afin de réhabiliter son nom. Elle épouse donc un ancien ami de son père afin de l'espionner...

Aguirre, la colère de Dieu, Werner Herzog, sorti en 1975. En 1560, Aguirre, un conquistador illuminé, s'enfonce avec ses hommes au coeur de la forêt vierge amazonienne, à la recherche de l'Eldorado.

Mon oncle, Jacques Tati, sorti en 1958 (ci-dessous). Le petit Gérard aime passer du temps avec son oncle, M. Hulot, un personnage rêveur et bohème qui habite un quartier populaire et joyeux de la banlieue parisienne. Ses parents, M. et Mme Arpel, résident quant à eux dans une villa moderne et luxueuse, où ils mènent une existence monotone et aseptisée... G.F.



# L'acier, nomade de l'Ancien Monde

#### La chronique de géohistoire de Christian Grataloup

Il exista probablement une métallurgie de curiosité dès le Paléolithique. Du moment que les sociétés humaines ont maîtrisé le feu, des cailloux bien particuliers soumis à des températures de quelques centaines de degré (le point de fusion de l'étain est à 232°, celui du plomb à 327°...) peuvent fondre et, en refroidissant, prendre la forme du creux dans lequel ils ont coulé. D'où le fait que beaucoup de sociétés, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des mécanismes de diffusion pour comprendre cette dispersion géographique, ont pratiqué le travail des métaux les plus fusibles : argent (962° C.), or (1064° C.), cuivre (1083° C.). Le plus souvent les métaux étaient travaillés par martelage dès qu'ils ramollissaient, sans chercher à atteindre la fusion. Mais il ne s'agissait pas de faire des objets soumis à l'usure répétée ou des chocs, donc des outils ou des armes, mais plutôt de l'orfèvrerie grâce à la plasticité et à l'éclat des métaux aisément fusibles. Ce fut le cas de beaucoup de sociétés amérindiennes que les Conquistadors s'empressèrent de piller.

Mais tant qu'on ne sait pas accroître et conserver quelques heures la température du feu, tant qu'on n'a pas maîtrisé le four, le travail des métaux plus durs ou les alliages sont restés impossibles. C'est seulement dans l'Ancien Monde qu'on travailla d'abord le cuivre seul dès le quatrième millénaire avant notre ère (Mésopotamie, Égypte, vallée de l'Indus), puis le bronze par l'ajout d'environ 10% d'étain. Cette innovation, qui suppose un art du feu perfectionnée, est alliée aux progrès des techniques de la céramique. Le changement qu'apporte le bronze est décisif. Même si les outils et les armes de pierre restent encore longtemps utilisés, petit à petit, de la Méditerranée à la Chine, les épées et les faucilles de bronze changent l'économie, la guerre et, partant, les structures sociales.

Mais les minerais à la base de ces premières métallurgies sont rares. En revanche, le fer représente 5% de l'écorce terrestre et se trouve sous bien des formes, même si ce fut sans doute le fer constituant de nombreux météorites qui a d'abord été travaillé. Il est impossible de fondre, ou au moins d'amollir suffisamment, le minerai de fer avec un foyer simple ou même un four élémentaire. On considère que l'innovation la plus ancienne fut réalisée par des Indo-européens ; elle est présente en Uttar Pradesh dès le début du deuxième millénaire et les Hittites l'introduisent dans le monde méditerranéen oriental au milieu du millénaire. Cela n'interdit pas de penser qu'il y ait pu avoir dans le monde des foyers indépendants d'invention de la sidérurgie. C'est sans doute le cas de Djenné-Djeno, en Afrique occidentale, dont la technique sidérurgique originale, attestée il y a plus de deux millénaires, montre qu'il ne peut s'agir de diffusion à partir de l'Égypte (des découvertes récentes, mais discutées, en République Centrafricaine font même remonter la chronologie africaine de près d'un millénaire).

L'innovation sidérurgique d'Asie occidentale se diffusa lentement dans tout l'axe

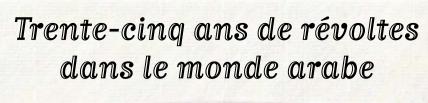


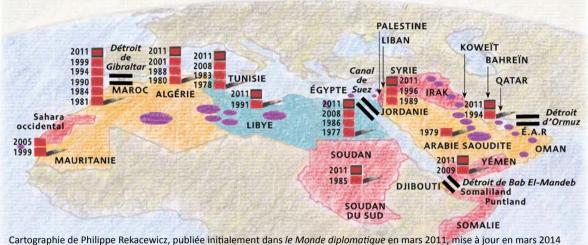


de l'Ancien Monde. de Méditerranée au Japon devint l'objet de modifications locales, à leur tour voyageuses. Le fer, que dans les fours de forgerons montant à 900° tout au plus on pouvait transformer en une masse spongieuse, la loupe, qu'il fallait ensuite marteler. C'est en Chine. à l'époque des Rovaumes combattants, qu'apparaît le premier travail de la fonte, grâce à des fourneaux ventilés par des soufflets. Mais c'est en Inde qu'est mise au point pour la première fois la technologie de l'acier, qui nécessite de plus hautes températures encore, en concentrant une ventilation naturelle pour augmenter la combustion. Dans des vallées des Ghats occidentaux, face aux vents de mousson d'été réguliers, renforcés par des vallées encaissées tournées à

l'ouest, des métallurgistes astucieux ont concentré le flux par des entonnoirs en terre cuite et permis ainsi d'atteindre des températures de près de 1500°. Le perfectionnement du soufflet chinois à énergie hydraulique permit la diffusion de la fabrique de l'acier, d'abord en Asie occidentale que les Européens connurent sous le nom de « Damas », sans doute plus par similitude de l'aspect moiré des objets d'acier avec celui de la soie du même nom que par connaissance des lieux de production. La diffusion à l'ouest fut d'abord faite dans le monde arabe, d'où le renom des aciers de Tolède qui croisaient une vieille tradition métallurgique antique et les technologies nouvelles venues d'Orient. A leur tour, les Européens perfectionnèrent les procédés des « forges catalanes » et diffusèrent la sidérurgie avec les Grandes Découvertes. Le Katana, le sabre des samouraïs, prend ainsi sa forme définitive au XVI<sup>e</sup> siècle quand s'impose rapidement au Japon, dans un contexte de guerres civiles, la technique européenne de l'acier, qui n'était que le perfectionnement d'inventions hittites, indiennes, iraniennes, chinoises, arabes...

Photo : « Les plus fines lames provenaient naguère de l'Orient. Un fabricant d'épées à Damas ». Photographie anglaise du début du XX<sup>e</sup> siècle. Extrait d'une vue stéréoscopique Reuters..







Une lecture rapide de la carte laisse apparaître des sortes de piles qui ne sont autres que les révoltes déjà survenues dans les différents pays arabes depuis les années 1970. Les plus touchés sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte. Dans cette liste, deux d'entre eux ont résisté à tous les soubresauts, le Maroc et l'Algérie. Mais à quel prix ? Dans le cas de l'Algérie en particulier, on sait que le pays a connu l'une des guerres civiles les plus meurtrières de la région, avec plusieurs centaines de milliers de morts. Au Maroc, le changement de souverain a correspondu à une certaine ouverture du régime, et le pays a conduit certaines réformes en écho direct des révoltes proches. Mais rien n'a vraiment bougé...

Aujourd'hui, l' Égypte et la Syrie souffrent l'une des suites du changement de régime, et l'autre d'un pouvoir usé jusqu'à la corde mais qui n'en finit pas de s'accrocher, quitte à mettre le pays en état de déréliction complète.

Le monde arabe se cherche donc encore, à travers des régimes autoritaires épuisés ou de nouveaux régimes sous pression. Les ressources naturelles empoisonnent un peu plus l'atmosphère politique de pays déjà très morcelés. Des intérêts étrangers s'invitent dans la danse, comme on l'a vu dans le cas des attaques d'Aqmi en Algérie. Mais c'est certainement un épisode historique crucial qui se déroule en ce moment dans la région. Philippe Rekacewicz et Brice Gruet



L'inauguration de la plaque commémorative à la Société de Géographie. A gauche, Lyne Lohéac-Ammoun, et à droite, Hikmat Beyhum. D.R.

#### La plaque commémorative



